10e année. — N° 186. — 10 Novembre 1934. Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

VERTU DU SYNDICAT "UN"

La nouvelle victoire des traminots de Nice

par FELCE

La mort de Rome et les origines de la Féodalité

par J. PÉRA

La Croatie et l'indépendance

par J. DJOUKITCH

VOUS qui recevez cette Revue pour la première fois ! qui ne nous connaissez pas !

Reportez-vous à la 4me page de la couverture

ELLE VOUS INTERESSE TOUT PARTICULIEREMENT

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'Eau — PARIS (Xe)

Conditions d'abonnement
FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an.... 40 fr.
EXTERIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an.... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction générale à *LOUZON, avenue Fragonard, Cannes (A.-M.)*

Celle relative à la Renaissance du Syndicalisme à *CHARBIT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe)*

Celle relative à l'administration à *CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe).*

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris).

Ni Korespondas per Esperanto

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SOMMAIRE

Les Faits de la Quinzaine
Défensive ! — Exécutif, judiciaire et législatif .... R. L.

Ce que Hitler offre à la Pologne, à la Yougoslavie.

La nouvelle victoire des traminots de Nice .... FELCE

La mort de Rome et les origines de la Féodalité ...... J. PÉRA

Parmi nos lettres
Le fascisme et le meurtre d'Alexandre. — « Qualité » et quantité de travail. — Le gros obstacle : « Je ne suis qu'un ouvrier ».

La Croatie et l'indépendance J. DJOUKITCH

Lettre d'Allemagne .... H. VOLKMAR

Des victimes qu'il faut sauver

La renaissance du syndicalisme
Réflexions d'un syndiqué.
Il faut réviser les décisions des C.C.N. — Un effort de conciliation des agents des P.T.T..... F. C.
L'unité dans l'enseignement .. B. G.
Les cartes confédérales et les syndicats uniques .... E. PLONCARD
Quelqu'un qui ne veut pas de l'unité .... R. COCHINARD

Faits et Documents
Un garde des sceaux vraiment digne des magistrats.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Défensive !...

J'ai acheté l'autre jour le Populaire ; *c'était le lendemain du jour où un Conseil de Cabinet avait discuté de la « réforme de l'état ». Moment décisif pour la lutte qui se déroule à l'heure actuelle en France entre le fascisme et la démocratie. Je pensais que dans cet organe du dernier parti républicain, j'allais entendre battre le tambour, sonner la charge...*

Déception !

Le leit-motiv des rédacteurs était : nous ne savons encore rien, notre « curiosité » n'est pas satisfaite, mais dans quelques heures, heureusement ! elle va l'être. Tout juste propos de boulevardiers.

Quant à Blum, il concluait son article en réclamant « une action défensive (sic) *contre le fascisme », et « une action offensive contre la crise, contre la souffrance ouvrière, contre la détresse paysanne, contre l'angoisse universelle* (resic). »

Ainsi, en ce moment, décisif je le répète, voilà tout ce que l'on trouve ! Contre la crise, une phrase passe-partout d'une banalité effroyablement littéraire, que n'importe qui de n'importe quel parti pourrait contre-signer ; et contre le fascisme : une action « défensive » !

Ainsi, quand le fascisme est en train de développer à plein son offensive, on nous propose tout juste la « défensive », c'est-à-dire, en fait, la défense du statu quo.

Ainsi les expériences les plus récentes et les plus claires n'auront, aux républicains de ce pays servi de rien. Comment ne voient-ils pas que la raison fondamentale *de la disparition de la République allemande, c'est que les républicains allemands, et en premier lieu les social-démocrates, sont restés sur la « défensive ». A un peuple crevant de faim à l'intérieur, et étreint par l'extérieur, ceux-ci ne trouvèrent à offrir que le maintien du régime sous lequel on crevait de faim et tremblait de peur au moindre bruit de bottes de l'étranger. N'importe qui pouvait offrir n'importe quoi ! Le peuple allemand ne pouvait qu'aller avec ce n'importe qui à la recherche de ce n'importe quoi, pour se débarrasser de ceux qui ne trouvaient à lui offrir contre sa misère et son humiliation que le...* statu quo.

Il en est de même ici. Vouloir se contente de maintenir la Constitution de 75, c'est la tuer. Dans l'état d'ébullition où sont les esprits, ceux qui entendent se maintenir sur la défensive, ceux qui ne préconisent que le maintien du statu quo, *sont vaincus par avance.*

*Il faut passer à l'*offensive. *Il faut proposer, et proposer avec le maximum de vigueur possible, des mesures nouvelles.*

Je ne ferai point l'injure à M. Blum de lui demander de proposer des solutions révolutionnaires, le pouvoir aux syndicats par exemple, mais simplement des solutions à sa taille, des solutions restant dans son propre cadre, celui de la démocratie.

La démocratie est attaquée ; on ne peut la défendre qu'en réclamant et en imposant plus de démocratie.

Je n'ai aucune sympathie, cela va sans dire, pour le parti radical, ce parti type des arrivistes et des affairistes, mais il n'empêche qu'en son dernier Congrès de Nantes, il a indiqué la voie, en réclamant une révision de la Constitution par l'introduction dans celle-ci du referendum, par la pratique de la législation directe *par le peuple.*

Seulement à une condition, c'est qu'il ne s'agisse pas là seulement d'une simple résolution de Congrès ! Que l'on prenne comme plate-forme le referendum, ou l'élection des juges, ou toute autre mesure du même ordre que l'on estimerait préférable, ou, ce qui serait mieux, l'ensemble de toutes ces mesures, cette plateforme ne doit pas rester à l'usage de petits comités, mais être portée, avec le maximum de moyens dont on dispose, à la connaissance de tous !

Il faut être atteint de crétinisme parlementaire à un degré inimaginable, pour ne penser, dans les circonstances présentes, qu'à ce qu'il peut advenir des projets Doumergue devant le Parlement ! C'est d'un crétinisme porté à un degré où il atteint la paralysie générale que se trouver « réconforté » par les « mouvements ardents » qui se manifestent « dans les couloirs de la Chambre et du Sénat ». (Voir Blum, Populaire *du 4 nov.)*

Ce n'est pas au sein des Parlements que se résolvent les batailles pour ou contre le Parlement.

Tous les apprentis dictateurs le savent bien. C'est en dehors, c'est dans les masses populaires qu'ils ont porté leur effort ; c'est au peuple qu'ils en ont appelé contre ses élus. Et c'est ce que, fort de leur expérience, a fait Doumergue. Bien avant d'avoir fait connaître ses projets aux Chambres, bien avant même de les avoir fait connaître à ses ministres — mais sûrement pas avant de les avoir fait connaître au Comité des Forges — Doumergue les a annoncés au « pays », à l'aide de ces invraisemblables discours par T.S.F. suant la dictature, et qui constituent par leur existence même, la plus formidable atteinte à la liberté de la presse (au sens large du mot), puisqu'ils réservent au gouvernement le monopole d'un des plus puissants moyens d'expression de la pensée, tous autres citoyens se trouvant devant l'interdiction légale d'en faire usage...

Eh bien ! c'est devant le « pays » qu'il faut suivre le prétendant dictateur ! Non point l'y suivre sur la « défensive », n'opposant à son projet que le maintien des « prérogatives » du Sénat, cette assemblée anti-démocratique, dont tous les partis républicains ont successivement demandé la disparition, mais en opposant au projet de pouvoir personnel du Comité des Forges un programme « démocratique », un programme concret basé sur quelques mesures précises et simples. Et sur ce programme, conduire la plus vaste campagne de réunions, de meetings, de manifestations, de journaux, de tracts et de papillons que ce pays ait jamais connue.

Rien de plus facile ! Les organisations républi-

caines disposent pour cela de tous les moyens nécessaires. Il leur suffit de vouloir. Voudront-elles ?

Exécutif, judiciaire et législatif

Un bobard qu'il faudrait bien aussi crever, c'est celui dont usent et abusent nos fascistes honteux : celui des trois pouvoirs. Non pas que pour notre compte nous attachions à la distinction des pouvoirs exécutifs, judiciaires et législatifs l'importance qu'on lui donne, mais puisque les émules d'Hitler prétendent se couvrir de ce drapeau, arrachons-le leur.

Il s'agirait donc de soustraire les pouvoirs exécutifs et judiciaires aux « empiètements » du pouvoir législatif. « Renforcer » l'exécutif, « assurer l'indépendance » de la magistrature (entendez bien : l'indépendance à l'égard du Parlement, mais non naturellement des puissances d'argent).

Eh bien ! la première chose qu'il faut dénoncer, c'est qu'en l'état actuel des choses, dans un régime constitutionnel où seul *le pouvoir législatif est élu, soustraire les autres pouvoirs au contrôle du législatif, c'est les soustraire à tout contrôle. C'est remettre toute une partie du pouvoir, la plus importante, celle qui consiste à agir, entre les mains de castes irresponsables ou responsables seulement devant elles-mêmes.*

Vous voulez une séparation complète des trois pouvoirs ? — D'accord ! Mais à condition que les membres de ces trois *pouvoirs soient* élus, *et responsables devant leurs électeurs. Jusque là toute mesure qui tend à renforcer l'indépendance des* non-élus *par rapport au seul corps élu, le Parlement, est une attaque directe à la « souveraineté du peuple ».*

La seconde chose qu'il faut clamer à tout venant, c'est que dès maintenant la tendance, loin d'être, comme on le prétend, à l'empiètement du législatif sur les deux autres pouvoirs, est au contraire inverse : c'est le judiciaire et l'exécutif qui ne cessent d'empiéter chaque jour davantage sur le législatif.

Ce qu'Hitler offre à la Pologne

La reconstiution de la Pologne du XVII[e] siècle par la conquête sur l'U.R.S.S. de la Russie Blanche et de l'Ukraine

Le judiciaire, nous l'avons déjà dit, ne cesse, sous prétexte d' « interpréter » la loi, de fausser *la loi, d'en prendre exactement le contre-pied dans son esprit et dans son* texte *; nous avons déjà cité des exemples, nous n'y reviendrons pas ; nous rappellerons seulement que pour empêcher cette véritable usurpation de pouvoir, les républicains des années* 1880 *(il y avait encore des républicains en ce temps-là !) durent, pour faire appliquer les lois nouvellement votées,* suspendre l'inamovibilité des magistrats.

Il en est de même pour l'exécutif. L'entretenu de Suez fait grand état des renversements fréquents de ministères, mais pourquoi n'ajoute-t-il pas que la plupart de ces renversements — du moins durant ces derniers temps — ont eu lieu à propos d'intrusions de l'Exécutif dans le domaine propre du Législatif, dans celui de la confection des lois.

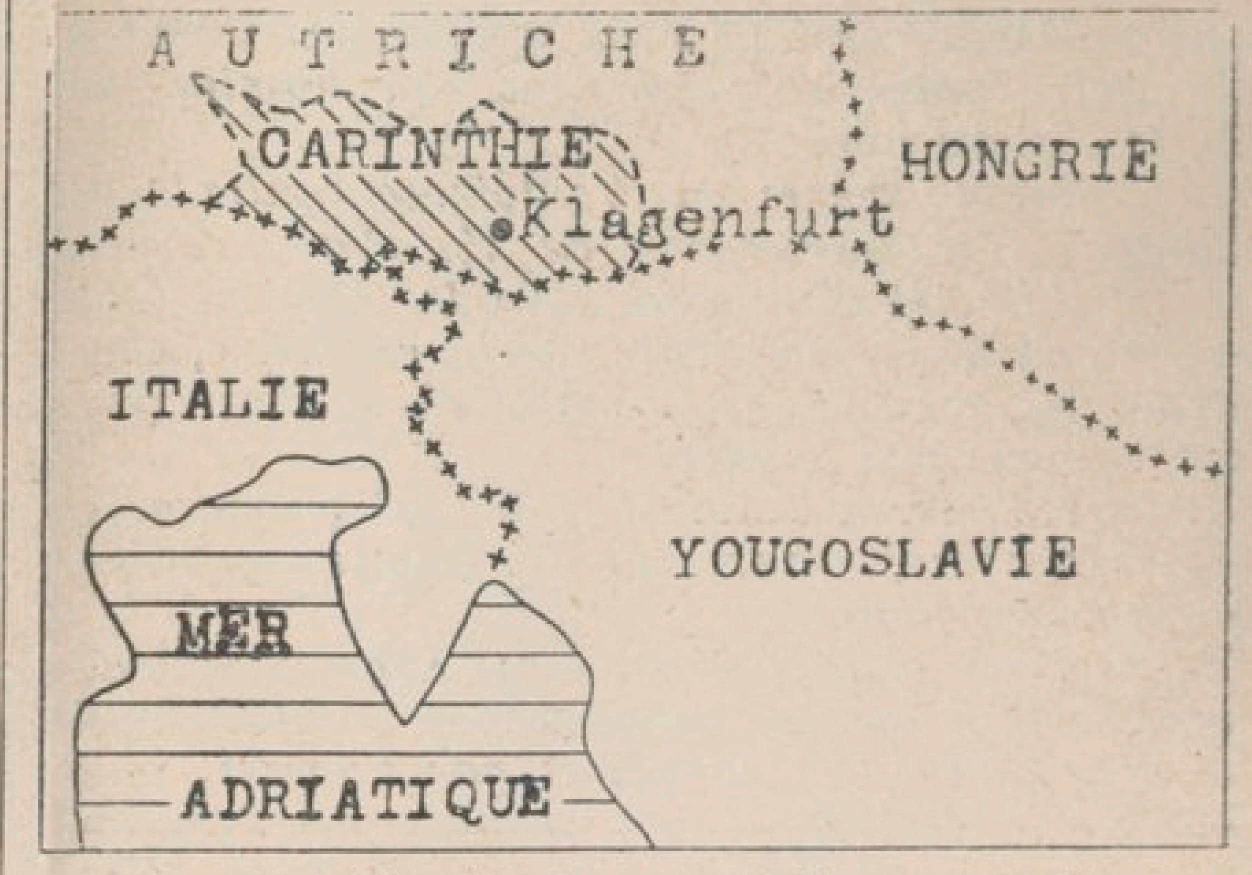
Car, qu'est-ce donc que la « question de confiance » posée au sujet d'un article de loi, si ce n'est un acte d'intrusion de l'exécutif dans le législatif, du gouvernement qui n'a que la charge d'appliquer les lois, dans le domaine de la confection des lois. En fait, depuis longtemps déjà, le Parlement n'est plus libre de ses décisions, dans son propre domaine, dans le domaine législatif. Il n'a plus à choisir entre un texte de loi qui lui semble bon, et un texte qui lui paraît mauvais ; il a à choisir entre conserver le ministère ou le renverser ! Voilà le véritable manquement à la séparation des pouvoirs ! la véritable usurpation d'un pouvoir par un autre, du pouvoir du Parlement par le Gouvernement !

Et ce n'est rien d'autre qu'un renforcement de cette usurpation que ces Messieurs du Suez, du Comité des Forges et autres seigneurs, entendent imposer. Ce n'est plus seulement entre le vote d'une loi et le renversement du ministère que la Chambre aurait désormais à choisir ; ce serait entre le vote d'une loi et sa propre dissolution !

Le projet Doumergue c'est la suppression de toute liberté de décision de la Chambre dans ce qui est sa fonction propre : l'élaboration des lois ; c'est la subordination du seul corps élu *aux* non-élus.

R. L.

Ce qu'Hitler offre à la Yougoslavie



La Carinthie (province autrichienne peuplée partiellement de Slovènes) par le partage de l'Autriche

VERTU DU SYNDICAT "UN"

La nouvelle victoire des traminots de Nice

AVRIL 1934. — En 5 jours de grève, les employés de la Compagnie des tramways de Nice et du Littoral arrachent la titularisation de 170 temporaires.

OCTOBRE 1934. — Par une grève de 13 jours, les employés des T.N.L. imposent la réintégration de 27 titulaires licenciés.

Deux batailles, deux victoires !

Leur secret ? — Un Syndicat à 100 %. — Tous les traminots sont syndiqués — à l'exception de quelques chefs de services — dans un Syndicat véritablement unique. Depuis sa fondation en 1904, les militants ont veillé avec un soin jaloux, à l'unité de l'organisation. Le Syndicat fut affilié à la C.G.T. d'avant guerre, devint unitaire en 1921, puis s'isola dans l'autonomie, rejoignit enfin la C.G.T., mais demeura toujours unique; et, de toutes les batailles livrées depuis 1920, il est sorti victorieux : *vertu du Syndicat « un ».*

Le passé

En 1904, la Cie des Tramways de Nice et du Littoral compte 3 à 400 employés à qui elle impose des conditions de travail insupportables : les employés payent eux-mêmes leur tenue réglementaire, toute faute dans le service est sanctionnée par une amende, les retardataires se voient immédiatement remplacés par des auxiliaires à l'affût d'une journée de travail.

La dure exploitation éveille chez les exploités un confus sens de classe : en mai 1904, quelques camarades — moins d'une centaine — constituent le syndicat des T.N.L. affilié à la C.G.T.

A peine formé, le syndicat livre un de ses plus rudes combats pour obtenir la gratuité des tenues, la suppression des amendes et une augmentation de salaire.

C'est la grève. Des tramways sortent. Avec l'aide des dockers, on les renverse. La Cie cède. Victoire. — De ce premier succès, les militants conservent le souvenir, comme une flamme. Au cours des batailles suivantes, quand l'enthousiasme paraît fléchir, il suffit de rappeler l'attitude énergique des premiers lutteurs : aussitôt s'affirme la volonté de ne pas démériter des anciens, les fronts s'éclairent, la certitude du succès renaît : on vaincra.

En 1905, le syndicat donne sa mesure. Un employé est licencié, tous ses camarades cessent le travail ; à nouveau la Compagnie s'incline et reprend le révoqué ; déjà apparaît dans ce mouvement un des caractères essentiels du syndicat : un esprit de solidarité à ce point vivace que toute atteinte à l'un est aussitôt ressentie et relevée par tous.

Cependant le syndicat grandit : il groupe 250 adhérents en 1909, sur 700 employés ; 550 sur 800 en 1914. Vient la guerre : sommeil.

Puis vient la scission ; ardents, les traminots participent au grand élan qui entraîne le prolétariat vers la C.G.T.U.; mais il faut déchanter; déjà les luttes politiques s'y dessinent. Que faire ? La C.G.T. déplaît à ces lutteurs et le syndicat se réfugie dans l'autonomie. Après 7 ou 8 années d'isolement, le besoin se fait sentir à nouveau d'une affiliation ; un referendum a lieu en 1932; à une centaine de voix de majorité, les adhérents se prononcent pour la C.G.T. Y aura-t-il scission ? L'admirable instrument de combat sera-t-il détruit ? Non. Les « unitaires », loyaux, s'inclinent.

Depuis, le syndicat reste fidèle, non pas tellement à la C.G.T. qu'à l'organisation : un syndicat par corporation. On n'aime pas Jouhaux chez les T.N.L., mais, pour ne pas diviser le syndicat, on le supporte avec l'espoir de le vider, un jour prochain.

Pendant tout ce temps, d'ailleurs, le syndicat n'a cessé de mener de durs combats. Depuis 1921 — date à laquelle la section des Contrôleurs, jusqu'alors isolée, rejoint l'organisation de masse, — le syndicat englobe l'unanimité du personnel. En 1920, en 23, en 27, en 28, des grèves victorieuses aboutissent à des augmentations de salaire. Si puissante est l'organisation, qu'il ne viendrait à l'esprit de personne dans les Alpes-Maritimes, — ouvrier ou patron — d'envisager une grève des tramways qui ne serait pas générale. Au 20 février 1933, le bureau donne, la veille, le mot d'ordre de cessation du travail; le lendemain, à l'heure dite, les tramways s'arrêtent.

La grève d'avril 1934

Depuis deux années, M. Mariage, administrateur de la Compagnie depuis 1926, promettait aux employés la titularisation de 170 temporaires. Lassé, le syndicat recourut à la grève.

Au bout de 5 jours, l'Administration est contrainte à baisser pavillon.

Mais elle ne peut digérer cette nouvelle défaite; elle sent, dans son vaste corps, le syndicat des tramways enfoncé comme une écharde. Quand l'extirpera-t-elle ?

La grève d'octobre

Le 8 octobre, 27 titulaires reçoivent une lettre de la Compagnie leur annonçant leur renvoi : « Votre poste est supprimé, vous n'êtes pas récupérable, salutations. »

Le 9, le Conseil syndical expose la situation à M. Médecin, maire; le 10 à M. Chauve, ingénieur en chef du département.

Deux jours sont donnés à la Compagnie pour revenir sur sa décision. M .Mariage fait le mort.

Le 12, la grève est décidée à l'unanimité sur le mot d'ordre suivant : « la rentrée n'aura lieu qu'après la réintégration des licenciés ».

Le 13, la grève devient effective.

L'enthousiasme est grand, les appuis nombreux. Outre les syndicats et le groupement des usagers, les Pouvoirs Publics approuvent les employés, la population lui est favorable, la presse les soutient, et le journal fasciste local *L'Eclaireur* lui-même, condamne la Compagnie qui « a commis une faute impardonnable ». Soutiens inquiétants. Quelles bêtises avons-nous pu commettre pour mériter l'approbation de l'ennemi ? Il est vrai que nous sommes à la veille des élections cantonales et qu'il faut essayer de piper des voix.

Les premiers jours se déroulent, creux. M. Mariage paraît se désintéresser du mouvement ; il est à Paris, il arrivera mardi, ou mercredi, ou plus tard...

Les employés ont le bon sens de laisser circuler les transporteurs privés qui assurent le service urbain. (La Cie Mariage a le monopole des transports dans Nice). Et M. Mariage fils arrive le mardi 16, à Nice. Des conversations s'engagent devant les Pouvoirs Publics. Pour permettre de les poursuivre, les syndicats de la voirie et du nettoiement surseoient à la grève de solidarité décidée le 13.

Le 17, la Compagnie accepte d'envisager la reprise des 13 agents français, (14 des 27 licenciés sont italiens), sous condition de discuter le cas d'espèce de chacun de ces 13 agents. Le Syndicat demeure sur ses positions : tous ou aucun !

Le 18, la Compagnie propose de « réintégrer immédiatement les 13 agents français » et se fait fort de trouver un emploi dans une entreprise privée aux 14 agents italiens.

La réponse ouvrière ne varie pas.

A ce moment, les positions se précisent; *L'Eclaireur* fasciste — France d'abord ! — estime que le travail doit reprendre puisque les Français sont repris; il affirme que « la grève continue par la faute des employés », que « les services doivent être assurés avec les employés s'ils acceptent, avec d'autres s'ils refusent ».

Les Pouvoirs Publics promettent l'appui des forces policières à M. Mariage qui se proposerait de faire sortir ses voitures.

Brutalement, le jeudi 18, nous apprenons que la Compagnie a engagé 150 « Jeunes Patriotes » au tarif de 50 fr. par jour et qu'elle sortira ses autobus le lendemain. Aussitôt, à l'Assemblée générale quotidienne, le mot d'ordre est lancé : « *Tous demain à 4 heures au dépôt* ». 400 grévistes passent la nuit aux portes du Dépôt ; 300 se joignent à eux au petit jour. De J. P., pas l'ombre. Et, jusqu'à la fin de la grève, les employés montent une garde vigilante.

La solidarité ouvrière s'organise : l'Union Départementale Confédérée siège presque en permanence à la Bourse ; des secours nous parviennent de Calais, de Lyon, de Bruxelles... de Nice; les syndicats du gaz — unitaire et autonome — versent 15.000 fr.; les hospitaliers confédérés, plus de 3.000; un meeting public est décidé pour le dimanche 21.

Ainsi, en quelques jours, le mouvement prend son vrai sens : un à un les faux soutiens nous abandonnent ; autour des lutteurs se resserrent les organisations ouvrières. D'autre part, au long des discussions avec M. Mariage, nous perçons son but caché : détruire l'organisation syndicale et dénoncer l'avantageux contrat du travail conquis en 1924.

L'enjeu est d'importance et nécessite l'entrée dans la lutte de toutes les forces syndicales. Des délégués centraux apportent l'appui de la Fédération : Laugier, Cottasson, Michaut nous aident de leurs conseils.

Entre temps, le comité de grève déjoue une tentative de détournement du mouvement. Un député des Alpes-Maritimes se présente au Comité de Grève et se fait fort d'obtenir l'arbitrage du Ministre du Travail. Le but de l'homme politique est évident : tirer pour lui-même le bénéfice du règlement du conflit. Fermement, le syndicat s'écarte et ne le charge d'aucune mission.

Le meeting décidé a lieu : grosse, très grosse affluence; y prennent la parole un confédéré, un autonome, un unitaire, un représentant du groupement des usagers, Cottasson pour la Fédération. M. Mariage prolonge la grève comme à plaisir. Alors que des conversations directes devaient s'engager le dimanche à 16 h., la Direction de la Compagnie refuse l'entrée des bureaux aux délégués centraux et les pourparlers ne reprennent que le lendemain devant les Pouvoirs Publics.

Mariage espère user les grévistes : il s'y use les dents.

Le jeudi 25, il doit s'avouer battu : un accord est signé. « LES 27 EMPLOYÉS LICENCIÉS SONT RÉINTÉGRÉS SOUS RÉSERVE DE L'APPLICATION A CES EMPLOYÉS DE DISPOSITIONS SPÉCIALES ». Aucune des dispositions qui sont ensuite énumérées ne se traduit par une diminution de salaire ou par la suppression d'un avantage quelconque.

La seule concession faite à la Compagnie est la faculté qui lui est laissée de « faire chômer les agents non spécialisés jusqu'à concurrence de quatre jours par mois pendant les six premiers mois et de trois jours seulement pendant les six mois suivants.

« La Compagnie T.N.L. s'engage, toutefois, à récupérer parmi les agents non spécialisés, pour être affectés au cadre des agents spécialisés ceux qui, par leurs aptitudes dûment constatées, seront reconnus capables d'y être affectés.

« Pendant les journées où l'agent sera mis ainsi en chômage, la Compagnie *s'efforcera* de le faire employer par une entreprise privée (travaux de voies ferrées ou autres) ».

*
* *

Une fois encore — comme en avril, comme en 28, en 27, en 23, en 20 — la victoire est au syndicat ! A l'issue de chaque combat, l'organisation se retrouve plus forte, mieux armée pour les luttes à venir, pour la défense de tous et de chacun.

Vertu du syndicalisme : en te défendant, je me sers. Ta défaite, c'est la mienne ; la mienne, ta victoire. J'avance de ton pas : vertu du syndicalisme. Et sa force.

Le 25 au soir, comme après chaque grève, les traminots organisent un défilé en ville, et les mots d'ordre qu'ils scandent ne réclament ni les « soviets », ni l' « unité d'action », mais farouchement : « *l'Unité Syndicale* ».

Les directions confédérales entendront-elles ?

FELCE.

Le fascisme
c'est la mise en servage des salariés

— En **ALLEMAGNE,** depuis le mois de septembre, il est interdit aux ouvriers de changer de région ou de profession **sans l'autorisation des autorités.**

— En **ITALIE,** depuis juillet, tout salarié doit être porteur d'un « livret de travail » sur lequel sont indiquées toutes les entreprises dans lesquelles il a travaillé, **avec l'appréciation des patrons successifs.** Impossible d'avoir du travail sans montrer ce livret.

— Dans l'Etat hitlérien de **DANTZIG,** tout homme entre 17 et 25 ans est tenu, depuis juin, de faire un an de « service du travail » durant lequel **il ne touche pas de salaire,** mais seulement un peu d'argent de poche ; il est soumis pendant ce temps à une discipline militaire, avec peines de **prison** à la clef.

Le "redressement" s'accentue

— D'après Jacquier, rapporteur du budget, le déficit des rentrées d'impôts indirects par rapport aux estimations durant le **trimestre** juillet-septembre, est supérieur à celui du **semestre** janvier-juillet tout entier ; il a donc **DOUBLE** depuis l'arrivée au pouvoir de M. de Suez.

A PROPOS DE " GENSÉRIC (ROI DES VANDALES) "

La mort de Rome et les Origines de la Féodalité

Je vous ai rendu compte, il y a quelques années, d'un beau livre sur le moyen-âge nord-africain : « *Les siècles obscurs du Maghreb* », de M. Gautier.

Eh bien, M. Gautier a fait depuis, un travail sur l'époque presque immédiatement antérieure à ce moyen-âge, l'époque d'occupation vandale de l'Afrique. Son livre s'appelle « *Genséric (Roi des Vandales)* », du nom du plus illustre des rois vandales et du conducteur de l'invasion triomphante.

M. Gautier est un grand ami de la vérité. Il a de plus un sens très juste de ce qui est raison satisfaisante pour l'esprit et de ce qui est fumée. Il est ainsi amené à faire, la plupart du temps, œuvre d'historien *matérialiste*.

Pour les amants de la vérité, en cette époque de peur intellectuelle et de poussière d'idées, c'est une vraie joie que la lecture de tels ouvrages.

« Le fait le plus passionnant de l'histoire »

Nous ne nous arrêterons pas sur ce qui peut sembler le principal de l'ouvrage, l'épopée vandale. Au début de l'ère chrétienne, la tribu vandale, originaire de Scandinavie, gagne l'Europe centrale où elle séjourne deux siècles. Là, elle entre en contact avec les Sarmates, nomades d'origine persane qui occupent la grande plaine, du Danube au Don. Avec les Alains, la plus importante des tribus sarmates, le contact est si étroit qu'il devient alliance formelle. Alains et Vandales passent en Europe et en Espagne, et, enfin, grâce à l'extraordinaire capacité politique de leur roi commun, Genséric, ils conquièrent l'Afrique Romaine. Genséric devient ainsi l'« allié de Rome » (435 ap. J.-C.). Puis, nouvelle guerre contre Rome. Après quoi, pendant une centaine d'années, l'Afrique reste soumise à Genséric et à ses descendants, « rois des Vandales et des Alains ». La dernière campagne, terminée en 476, a privé Rome de toute puissance maritime. Or la mer était le dernier lien de l'empire romain. C'est le coup final. Le dernier empereur va disparaître. Et M. Gautier revendique pour son héros cette insigne responsabilité : « C'est bien lui qui a tué l'empire d'Occident ». Il importe de « dégager son originalité dans la grande famille des rois germaniques ».

Toute cette histoire est traitée avec conscience, avec une intuition et une rapidité de vues remarquables, avec clarté. Et cette dernière qualité est méritoire, je vous assure, dans ces intrigues entre rois barbares et caste impériale dégénérée !

Cependant, je ne m'arrêterai pas sur les aventures des vandales proprement dites. On a en effet l'impression que, malgré le nombre de pages qu'elles occupent dans le volume, elles ne constituent pas l'objet central des préoccupations de l'auteur. *Ce qui l'intéresse, c'est la fin de la civilisation antique.* Et l'on sent qu'en écrivant l'histoire africaine des Vandales, ce n'est pas tant l'histoire d'un Genséric qu'il a voulu écrire qu'une *contribution à l'étude de la mort de Rome*, une étude de la mort de Rome dans une région déterminée.

Car, selon M. Lot et M. Gautier, l'écroulement de la civilisation antique est devenu, depuis une vingtaine d'années, « *le problème le plus passionnant de l'histoire* ».

Les civilisations sont en effet mortelles. Et la bourgeoisie européenne commence à le savoir ! La bourgeoisie européenne, la première en date et en grandeur, a perdu le bel optimisme qui la caractérisait il y a cent ans encore, alors qu'elle était et se proclamait une classe « progressive ».

Sans doute, identifiant ses profits et la « civilisation », elle continue à penser qu'être dépouillée de sa gestion de l'économie serait le plus effrayant des malheurs. Mais, en même temps, elle se demanda si, même ce malheur évité, la civilisation qu'elle dirige ne court pas à sa perte. Elle a vu la dernière guerre ; elle a vu « la crise » et la voit encore en certains pays ; elle voit poindre sa prochaine grande guerre. Ses « *contradictions internes* » lui paraissent insurmontables. Elle a soudain peur de la mort.

La fin de la dernière grande civilisation, la fin du monde romain devient ainsi *le problème le plus passionnant de l'histoire*. De toutes les civilisations mortes, la romaine est la seule, en effet, qui nous ait « laissé un cadavre relativement bien conservé, se prêtant à la dissection », se prêtant à l'étude des causes de la mort.

Arrêtons-nous donc un moment, nous aussi, sur la question de *la mort de Rome*.

LA MORT DE ROME

I

GÉNÉRALITÉS

Conception marxiste : Rome morte d'une révolution manquée

Pour les révolutionnaires, le danger de mort de la civilisation actuelle n'est pas une découverte d'hier. Il y a près d'un siècle qu'ils l'ont annoncé de la façon la plus précise. La bourgeoisie qui vient de prendre le pouvoir, disait-il, est aujourd'hui une classe progressive. Elle réalise « *de tout autres merveilles que les pyramides d'Egypte* ». Mais cela ne durera pas toujours. Un temps viendra où, du fait de ses contradictions internes, la forme bourgeoise de la société ne sera plus compatible avec le progrès : la production sera freinée, les échanges entravés, et des guerres menaceront de faire disparaître la société toute entière. Un seul moyen d'éviter la catastrophe : avant qu'il ne soit trop tard, substituer à la gestion de la classe devenue régressive, la gestion de l'autre classe, de celle qui ne sera pas une entrave à la production, du fait qu'elle n'est pas soumise aux mêmes contradictions de *concurrence*, d'*exploitation de l'homme* (1) et de *division nationale*. Une seule chance de salut : que le prolétariat prenne le pouvoir ! Le dilemme est : « *la révolution ou la mort* ».

Par un raisonnement analogue, nous disons : si Rome est morte, c'est d'avoir choisi la mauvaise alternative, c'est de n'avoir pas su faire sa révolution en temps utile.

L'affirmation peut aussi bien d'ailleurs être formulée sans référence à la société actuelle, par la seule considération de l'histoire romaine elle-même.

Rome est une société *divisée en classes*. Elle est la patrie par excellence de la lutte des classes. C'est même vraisemblablement l'étude de l'histoire romaine qui a dicté à Marx son fameux aphorisme : « *Toute l'histoire de la société est l'histoire de la lutte des classes.* » (2). De la fin des temps nébuleux à l'Empire, et surtout à partir de l'établissement de la République, de 500 à 30 avant J.C., l'histoire romaine est celle d'une lutte épouvantable entre Patriciens et Plébéiens. Tendance des patriciens à accroître leur pouvoir politique et surtout économique, réaction des plébéiens contre ces usurpations, répression impitoyable, par le patriarcat, des réactions plébéiennes.

On connaît les grands faits.

Une première période de troubles au début de la République, marquée par deux événements symboliques : les deux « retraites » du peuple sur le Mont Sacré en 493 et en 448. Par ce mouvement collectif, le peuple signifie sa scission radicale d'avec les exploiteurs et sa solidarité propre. C'est contre cette idée de scission que les patriciens réagissent par la fable des Membres et de l'Estomac. Cependant, ils ne peuvent se contenter de rhétorique et sont obligés de jeter un peu de lest, au moins apparent. Ainsi, la première « retraite » amène l'établissement d'une représentation parlementaire du peuple, l'institution des « tribuns de la plèbe » — et le vote d'une loi sur la répartition des terres, d'esprit favorable à la plèbe... Puis, l'alerte passée, les possédants font bloc pour empêcher l'application de la loi, et son défenseur, Spurius Cassus, est finalement impliqué dans un vaste complot qui lui vaut la peine capitale (486 av. J.C.).

La deuxième « retraite » amène des satisfactions théoriques : autorisation des mariages entre patriciens et plébéiens (445), accès de la plèbe aux magistratures et au sénat. En somme, ces mouvements du début de la République ont apporté à la plèbe quelques satisfactions « politiques », mais paraissent avoir été stériles au point de vue économique (3).

C'est deux cents ans plus tard que la question des classes se pose sur le terrain économique proprement dit. Avec quelle violence ! C'est le point crucial de l'histoire romaine. C'est là que se décide l'avenir : le progrès ou la mort. Pendant deux cents ans les usurpations patriciennes sont allées bon train. Les possessions terriennes se sont enflées jusqu'à former des «*latifundia*» (4). Quelques esclaves cultivent ces énormes domaines, tandis que la foule des expropriés va croupir dans les villes dans un chômage tragique. Dans ces mêmes villes se dressent les palais des grands propriétaires. Ceux-ci sont continuellement absents de leur terre, ne jouent plus aucun rôle dans la production, sont devenus une *caste para-*

---

(1) L'exploitation de l'homme-producteur entraîne la restriction de cet homme en tant que consommateur. Elle entraîne l'opposition flagrante des possibilités productrice et consommatrice de la société.

(2) Affirmation d'ailleurs si manifestement exagérée qu'elle frise la fausseté. Non, il n'y a pas, dans l'histoire de la société, que des luttes de classes. Ces luttes diverses de classes diverses ne sont pas le seul élément de l'évolution. Les constantes géographiques et climatiques, les variations de la technique sont d'autres éléments bigrement importants. Exemple : Horrabin, dans sa petite géographie économique, arrive à faire une ébauche *très satisfaisante* d'une histoire matérialiste de l'humanité sans faire intervenir un seul instant la lutte des classes. Il ne nie pas son existence ; au contraire, il l'affirme ; mais loin de la tenir pour *tout*, il ne la tient même pas pour un élément primordial... Il ne faut pas oublier que cette sentence de Marx, que l'on prend trop facilement pour de la science ou une vérité révélée a vu le jour non pas dans un ouvrage de science, mais dans un *manifeste*, un manifeste de parti émis à la veille d'une lutte sanglante de partis et de classes (1847). C'est un *coup de clairon*, un coup de clairon très louable et compréhensible si on le remet dans son ambiance de guerre où l'objectivité ne s'impose pas, mais il ne faut pas le prendre pour de la science. Réduit à des proportions objectives, ce *doping* ne peut signifier qu'une chose : que « la société humaine a toujours été composée de classes en lutte ».

(3) Malgré, en 376, une loi agraire due à Lucinius, portant que personne ne devait posséder plus de 500 arpents du domaine public. Loi non respectée, naturellement.

(4) Si vastes que, si je ne me trompe, la zone fertile de la Tunisie n'en pouvait compter que quelques dizaines.

site. Entre cette caste et ses victimes, esclaves et plébéiens, c'est une lutte sauvage. Il ne s'agit, plus cette fois, de satisfactions politiques. Il s'agit de conquérir le droit à la vie. Aux armes ! La *première Commune Romaine* triomphe en Sicile en l'an 135. Pour en venir à bout, il faut, aux dirigeants, une terrible guerre de deux ans. C'est la première « Guerre Servile », où s'illustre, du côté du peuple, l'esclave syrien Eunus... La génération suivante reprend les armes : deuxième *Commune*, toujours en Sicile ; trois ans de guerre (de 105 à 102). Puis c'est à Rome, la réaction de Sylla, qui fait pressentir l'Empire. Elle n'empêche pas les opprimés de prendre *une troisième fois* les armes, en Italie cette fois, et de les garder pendant deux ans, sous la direction de Spartacus (troisième guerre servile — de 73 à 71).

L'écho de ces luttes sociales sur le plan politique est plus connu que ces luttes elles-mêmes (5). C'est la controverse autour des « Lois Agraires » des frères Gracchus.

Au moment de la première Commune, Tiberius Gracchus propose une loi destinée à étendre les effets de la loi Lucinia. Il s'agit de distribuer au peuple les terres du domaine public, c'est-à-dire les terres qui proviennent de la conquête. Comme c'est le cas de presque toutes les terres de ce pays essentiellement conquérant, c'est une atteinte grave aux accaparements des praticiens — et Tibérius Gracchus est *assassiné* en plein forum peu de mois après le dépôt de son projet de loi (133). Son frère Caïus reprend la lutte, avec plus de prudence, sans doute, puisqu'il n'est assassiné qu'au bout de quelques années (121)

La caste patricienne a donc brisé par la force, avec une rage toute versaillaise, toute velléité populaire. A partir des années 50 avant J.-C. le bain sanglant est suffisant. On pourrait croire que le triomphe de la caste est assuré.

Cependant, il faut croire que la victoire militaire ne suffit pas à tout. Et surtout ne suffit pas à redonner jeunesse et vitalité aux vainqueurs.

A peine le patriarcat a-t-il remporté la victoire qu'on le voit *s'incliner à son tour*, non pas devant un sursaut impossible de la classe vaincue, mais devant *un pouvoir nouveau* : l'empire. Le régime impérial surgit à la fin de la lutte des classes, dans l'indécision qui suit cette lutte... Malgré la victoire des armes, la situation est, en effet, indécise. Il n'y a pas de classe qui *mérite* d'exercer le pouvoir et qui *puisse* le faire. Le camp esclaves-plèbe serait, sans doute, capable d'assurer la marche de la société, mais n'a pas pu prendre le pouvoir ; la caste patricienne a pu conserver le pouvoir, mais n'est plus assez nombreuse ni vivante pour l'exercer... Impuissance des deux classes qui pourraient être l'état : crise de l'état. ...Et apparition de l'*homme à poigne*, apparition d'un état tout nouveau, non plus état de classe, instrument d'*une* des classes de la société, mais état *entre les classes*, état né de l'armée. Il aura une certaine grandeur tant que l'armée sera quelque chose, mais il devient lamentable dès que l'armée proprement romaine est écroulée. Dès le 3e siècle disparaît l'armée romaine type, la *légion* créée par la république et le patriciat. Il n'y a plus au service de Rome que des tribus barbares « fédérées ». Et l' « état » qu'elles soutiennent — en le faisant et défaisant sans arrêt — est de plus en plus lamentable. Ce régime de soudards, c'est le régime impérial, qui, pour assurer à une petite clique les profits du pouvoir, va cogner, selon la nécessité, sur les deux classes en présence... En fait, il cogne surtout sur son rival le plus dangereux, l'ancienne aristocratie. Condamnations, exils, assassinats s'abattent sur la caste déchue tandis que flatteries grossières et jeux sanglants sufisent à calmer Démos démoralisé.

Quel régime ! La clique impériale, formée d'éléments issus de l'armée, très souvent barbares, et de quelques aristocrates ralliés ou plutôt tirés de la plèbe à coups d'anoblissements,est terriblement divisée contre elle-même par suite des rivalités,assassinats, conspirations, etc., des innombrables candidats empereurs. Elle n'en doit pas moins à elle seule assurer l'administration et la défense de l'immense empire. L'aristocratie, de plus en plus ratatinée, boude et tremble dans ses terres. Les gens de la plèbe, vaincus dans leur effort vers la dignité, condamnés à une existence lamentable de chômage professionnel, (tandis que ce qui travaille encore est de plus en plus enchaîné (6) au travail) ne subsistent plus que par des distributions de pain gratuit. « *Panem et circenses* ». « A bouffer, et des cirqueries ! »

Devant une situation pareille, ce qu'il faudrait se demander c'est, non pas pourquoi ça a fini, mais comment ça a pu mettre aussi longtemps pour mourir !

La mort politique est d'ailleurs très tôt précédée de bien des symptômes. Par exemple, la mort de l'intellectualité. La chûte est brusque. Alors que le tout début de l'Empire a Tacite, Pline, Sénèque, Tite Live, tout de suite après c'est la stérilité. Plus d'historiens, plus de savants, plus de philosophes. Il n'y a plus que des « rhéteurs » dont le style ampoule de plus en plus (7)... cependant que la liberté de dire ce qu'on pense disparaît de plus en plus. Ou encore, ce qui tient une plume se réfugie dans le christianisme, ce qui est une autre forme d'évasion.

Conception bourgeoise : Rome accidentée

Comme bien on pense, la bourgeoisie n'aime pas cette conception de la *mort naturelle* de Rome.

Elle veut que Rome soit morte par malheur, par hasard, par accident.

L'empire est mort parce que de méchants barbares sont venus l'assassiner, telle est la thèse la plus courante. Naturellement, cette explication n'en est pas une. Une défaite militaire infligée par les barbares ne s'explique absolument pas dans l'hypothèse d'un état robuste. Comment concevoir, chez la maîtresse du monde en pleine vigueur, un affaiblissement militaire *au-dessous* du niveau des barbares ? Une apoplexie ne survient pas, chez un homme jeune, *en pleine santé*.

(5) Car la politique fait plus de bruit que le social — et celui-ci plus que l'économique.

(6) Voir les terribles dispositions du code Justinien.

(7) Forme brillante, mais pensée courte. Le phénomène n'est-il pas visible dans la littérature d'aujourd'hui ?

« Il allait très bien, mais ses artères ont éclaté ». Drôle de manière, pour des artères, de se bien porter ! Et, nul ne l'ignore, on a la santé de ses artères... sans compter celle de bien d'autres organes.

Pour tourner cette difficulté, dont ils se rendent compte, certains bourgeois transposent les difficultés du terrain militaire à celui de la population. Rome aurait été vaincue parce que la population de l'empire, numériquement faible,aurait été submergée par des envahisseurs plus nombreux. L'objection à faire là-contre est absolument la même que tout à l'heure. Drôle de régime « prospère » qui n'est capable de faire vivre qu'une population moins dense que celle des régions voisines moins favorisées par la nature !

Position intermédiaire de M. Gautier

Les bourgeois ne font donc qu'éluder la question. M. Gautier s'en rend compte. Il démontre en particulier, très habilement, que les barbares étaient beaucoup moins nombreux qu'on ne l'a dit. Pour lui, Rome « n'a pas été assassinée ». Elle est morte « de sa belle mort », « dans son lit ». C'est bien vrai !

Mais pourquoi ce décès ? Trois causes, dit M. Gautier. Causes financière, militaire et économique. Armée « bolchévisée », finances à sec, plus de progrès technique. On conçoit qu'un Etat ne puisse pas vivre avec ces trois cancers, ou, plutôt, ces trois insuffisances.

Certes ! Mais ces « causes » ne sont pas des causes. Elles sont des symptômes, *la manifestation d'une agonie*. M. Gautier le sent, et, alors, se lance dans des considérations bizarres, paléontologiques, trop élevées, pas démonstratives. Tout meurt, dit-il ; on ne peut pas vivre éternellement. « Il est déraisonnable de vouloir accoupler les deux concepts *vivre* et *indéfiniment*. » On demande au médecin légiste la cause d'un décès suspect ; il répond : « Que voulez-vous... il est mort... parce qu'il était vivant ! »

Devant ce phénomène de la mort des civilisations, les révolutionnaires sont les seuls à faire de la *physiologie sociale*. De même qu'un médecin peut dire : « Il est mort de n'avoir pas su éliminer ses toxines ». De même qu'un entomologiste pourrait dire : « Etant donné les courants internes qui la parcourent, la chenille ne peut continuer à vivre qu'à la condition de se transformer en papillon ». De même le marxiste dit : « *Cet Etat est mort de ne pas avoir fait sa révolution sociale au moment propice ; de n'avoir ni éliminé sa classe parasite, ni laissé s'épanouir sa classe progressive* ».

II

PRÉCISIONS

Mais voyons de plus près les trois causes de M. Gautier.

1° Effondrement du trésor. — M. Gautier expose la déconfiture militaire avant l'effondrement financier. Je crois qu'il vaut mieux faire l'inverse. L'écroulement des finances est en effet le phénomène le plus marquant de la mort d'un Etat.

« On ne peut manquer d'être frappé du nombre prodigieux de monnaies romaines qui se trouvent encore aujourd'hui à fleur du sol. Dans l'Afrique du Nord en particulier, qui a été moins exploitée, on les remue pour ainsi dire à la pelle. Ce sont des monnaies du Bas-Empire surtout, et ce sont des monnaies de bronze. Mommsen a expliqué leur pullulement d'un mot : ce sont des assignats métalliques. La première impression naïve serait qu'elles témoignent de l'opulence impériale. C'est exactement le contraire qui est vrai. Nous savons aujourd'hui très exactement le sens du mot inflation. Cette pléthore d'assignats, ou peut-être pourrait-on dire de jetons, est la trace de la plus prodigieuse inflation qui fut jamais, la plus prolongée à travers les siècles et la plus définitive dans ses résultats. »

Qu'est-il donc arrivé à la monnaie romaine ? Tout simplement, elle a subi le sort de la plupart des monnaies du monde. Les rois de France ont continuellement *dévalué* la monnaie, continuellement diminué la quantité d'or qui entrait dans le « sol » ou dans le « franc », également nommé « livre ». Les premiers républicains les appelaient « les rois faux-monnayeurs ». (Ils sont plus réservés, aujourd'hui !). Karl Marx remarque que beaucoup de noms de monnaie sont des noms de poids (livre, once...). Ces monnaies étaient initialement des *poids* de métal précieux. Lors, combien *pèse* maintenant la « livre » en Angleterre — et surtout en France !

Mais pourquoi cette dévaluation ? Elle a pour avantage de favoriser les débiteurs et en particulier l'Etat, le plus gros des débiteurs. Elle s'apparente à l'amnistie des dettes.

« Les érudits ont retracé la chute progressive de la monnaie romaine, depuis le temps où la pièce d'or, l'*aureus*, pesait 8 grammes 180, la valeur de l'or étant à peu près 12 fois celle de l'argent, jusqu'au temps où « la proportion d'alliage monte à 90, 95, 98 pour cent ». Assignats métalliques, en effet.

« Naturellement, le prix des marchandises suit la courbe inverse, malgré les édits impériaux qui prescrivent un « maximum ». C'est exactement ce que nous appelons l'inflation et dont l'Europe vient de faire l'expérience cuisante. »

Non, ce n'est pas « exactement » l'*inflation*. C'est une « dévaluation ». « Inflation » ne peut proprement s'employer que dans le cas d'une monnaie fiduciaire, c'est-à-dire composée de signes sans valeur intrinsèque, représentatifs d'une valeur effective possédée par la banque d'émission, chacun des signes étant un *bon* pour une part de cette valeur effective, part égale au quotient de cette valeur par le nombre de bons. Quand la masse des signes, des « *bons pour une part* » augmente, *s'enfle* par rapport au dépôt-valeur qui lui sert de « couverture », il y a *inflation*. Dans ce phénomène, les signes fiduciaires étant devenus plus nombreux, chacun d'eux représente une part moindre du dépôt central, chacun d'eux est *dévalué*. Et c'est par cette dévaluation que l'inflation vraie a des répercussions sur les prix... Si, maintenant, comme les journalistes, on veut appeler inflation la simple multiplication des moyens de paiement, si cette multiplication ne s'accompagne pas d'altération de ces moyens de paiement, si, par exemple, elle est la mise en circulation d'un fleuve de louis d'or authentiques, une pareille « inflation » n'aura pas de conséquence sur les prix.

Disons donc que la monnaie romaine a subi

une *dévaluation*. Et terminons par cette remarque de M. Gautier : à Rome, la dévaluation « a été poussée jusqu'à ses dernières conséquences, *la disparition totale de la monnaie* ».

Retenons le fait, d'importance formidable. Il nous servira, avant longtemps, à comprendre des développements sociaux incompréhensibles autrement.

2° « BOLCHÉVISATION » DE L'ARMÉE. — Avec l'amour du pittoresque qui le caractérise, M. Gautier saute sur la thèse étrange d'un historien russe contemporain, M. Rostovtzeff, selon lequel les Légions Romaines auraient disparu au IIIe siècle dans une crise de « bolchévisation ».

Ce Russe blanc nous paraît ne pas être revenu de 1917 ! Les épouvantails de l'aristocratie russe, il ne faudrait tout de même pas les faire servir à expliquer tous les malheurs de l'humanité !

Pour faire tenir sa théorie de persécuté légèrement délirant, M. Rostovtzeff a besoin de donner un sérieux coup de pouce aux faits de l'histoire. Il lui faut faire commencer la féodalité au IIIe siècle, soit un décalage de six siècles.

« *L'armée se recrute donc maintenant dans les serfs de la glèbe* ». (Alors qu'il n'y a ni serfs ni glèbe). «... *Ces serfs de la glèbe, si vous leur mettez des armes en mains... développent au fond d'eux-mêmes... un sentiment de classe...* »

Mais, voyons, de quel « recrutement » s'agit-il ? Est-ce de la conscription, de l'arrachement du paysan à la terre, de quelque chose d'analogue à notre service obligatoire ? Sûrement pas. L'armée impériale romaine est sûrement au IIIe siècle ce qu'elle a toujours été en fait : une armée de militaires professionnels, une armée de soldats et de sous-officiers de carrière, quelque chose d'analogue à notre gendarmerie. Or ni gendarmerie ni garde mobile, pourtant toutes deux recrutées dans la paysannerie, ne sont remarquables, que je sache, par leur conscience de classe. Chez ces gens-là, la classe, c'est la gamelle. Et, cognes, ils cogneront tant que la gamelle sera pleine ! C'est bien connu.

Et puis « bolchevisme », c'est bien vite dit. Mais, le bolchevisme, ce n'est pas la disparition de l'armée. De 1917 à 1922, M. Rostovtzeff, il y a pas mal de grands militaires de votre connaissance qui se sont cassé les dents sur la fameuse armée bolcheviste russe ! Or nul n'aurait pu se casser les dents sur quoi que ce soit de romain après la grande crise de l'armée romaine :

« Il faut d'abord préciser le moment qui est très exactement connu. La crise commence à la mort de Sévère Alexandre, en 235, et elle dure jusqu'à l'avènement de Dioclétien, en 285. C'est la période qu'on a appelée des Trente Tyrans ; on a dit aussi l'anarchie militaire. Il n'y a plus un empereur, il y en a une vingtaine parce que chaque armée a le sien. Aux ravages de la guerre civile s'ajoutent naturellement ceux de la guerre étrangère ; les armées occupées à se combattre ont dégarni toutes les frontières. Cette période de dévastation inouïe dure un demi-siècle. Quand elle est close, l'ancien empire romain est mort, et en première ligne l'ancienne armée romaine. »

D'accord... Mais attention ! Il faut prendre les derniers mots dans leur sens étroit, car il y a un piège (8). Ce qui est mort dans cette crise, c'est l'ancien empire, l'*ancienne structure* de l'empire, pas l'empire lui-même, *encore moins la civilisation*. J'insiste, car la manœuvre réactionnaire est très nette. Ils veulent assimiler savamment lutte des classes et anéantissement de la civilisation ! Par exemple, M. Carcopino, appuyant Rostovtzeff, dit qu'une armée paysanne à conscience de classe est montée « *à l'assaut de la civilisation qu'elle avait mission de maintenir, qu'elle détestait comme l'iniquité et qu'elle a saccagée sans merci* ».

Non ! la civilisation, qui ne mourra que plus tard, n'a pas été assassinée par de méchants paysans au IIIe siècle !

Ce qui est mort, au IIIe siècle, ce n'est que l'armée romaine, régulière et *rétribuée*. Désormais Rome ne pourra plus avoir pour défenseurs que des barbares « fédérés ». La légion, création de la classe patricienne, disparaît quand la classe patricienne a perdu toute importance dans l'Etat.

Disons donc tout simplement que la Légion Romaine *s'est effondrée* au IIIe siècle. Et cet effondrement est une des manifestations de l'agonie d'un Etat qui *n'a plus de classe dirigeante*.

3° L'EFFONDREMENT ÉCONOMIQUE. — Que d'impuissances pesaient sur l'empire romain !... Que d'impuissances caractéristiques du manque de progressivité de son aristocratie dominante et parasite !

« Pendant toute la durée de l'empire romain, le monde civilisé occidental n'a pas vu naître une seule invention.

« Ce que nous appelons l'esprit d'entreprise fait tout à fait défaut. Pendant toute la durée de l'empire romain, il n'y a pas trace d'une grande entreprise industrielle... »

De même au point de vue maritime.

La maîtrise de la Méditerranée est d'importance capitale pour la vie de l'empire.

Cependant :

« La construction des navires et l'art de la navigation paraît stationnaire. Au temps où les marines carthaginoise et grecque dominaient la Méditerranée, on distingue une évolution ; l'unité militaire, le bateau de haut bord, qui était d'abord la trirème à trois rangs de rame, devient par la suite la pentécontore à cinq rangs de rames. Sous l'empire romain, l'évolution s'arrête autant qu'on peut en juger. On ne voit pas que les bateaux romains se soient écartés du type que leur avaient légué les Carthaginois et les Grecs.... »

« Pendant tous les siècles de l'empire romain, l'histoire de l'exploration maritime n'accuse aucun progrès, sur certains points elle accuse même une régression... »

« Ce ne sont pourtant pas les raisons d'évoluer qui ont manqué. En Espagne, en Gaule, en Grande-Bretagne, l'empire romain avait des côtes océaniques très étendues. Le désastre de Varus, le résultat incomplet des victoires de Germanius ont eu pour cause principale peut-être l'incapacité où était la flotte romaine de ravitaillement d'atteindre en hiver les embouchures de l'Ems, du Weser et de l'Elbe. Les Romains n'ont pas su créer le type de bateau adapté à l'Océan qui leur eût rendu d'immenses services (9). Nous retrouvons, ici comme ailleurs, l'inertie des facultés d'invention. »

Et au point de vue financier ?

« Au Ier siècle, la conquête a fait affluer à Rome tout l'argent du monde méditerranéen. Qu'est devenue cette énorme accumulation ?...

« Nous connaissons ces hommes qui ont eu entre leurs

(8) Ce n'est pas M. Gautier qui en porte la responsabilité. Il semble même ne pas l'avoir aperçu.

(9) Cf. : *Précis de Géographie Economique*, Horrabin, page 50 de la traduction française.

mains tout l'argent du monde : c'étaient les grands hommes politiques, les sénateurs ; c'étaient les aristocrates de l'ordre équestre, étrangers à la politique, spécialisés dans l'argent, des Albinius, des Atticus...

« Ces hommes ont eu assurément le souci de faire fructifier leurs énormes richesses, ils ont été des spéculateurs effrénés, mais sur quoi ont-ils spéculé ?

« Ils sont occupés exclusivement à prêter de l'argent aux roitelets en tutelle, aux municipalités obérées. L'art est de faire rentrer l'argent en mettant les roitelets et les municipalités en état de pressurer le contribuable. Les seules sociétés financières existantes, et il y en a beaucoup, s'occupent d'affermer les impôts. Les prêts se faisaient à des taux invraisemblables. « Le 4 % par mois est de règle. Certains ne prêtaient qu'à 75 ou 100 % (10)... Tous les grands noms de l'histoire romaine sont liés à des opérations usuraires ». Les financiers romains ont été des usuriers, rien que des usuriers, et la seule matière sur laquelle ils aient travaillé a été le contribuable ». (La citation est de Lot : *La fin du Monde antique*)

« Rome ne vendait rien, parce qu'elle ne produisait quasi-rien. La population entretenue dans une demi oisiveté par les distributions de vivres et l'abondance exagérée des spectacles, rendait très peu. Rome, qui faisait tout venir des provinces, ne les remboursait jamais qu'avec l'argent des impôts, c'est-à-dire avec les sommes mêmes que ces provinces lui avaient fournies. Son prétendu commerce n'était donc au fond qu'une spoliation indirecte. La capitale, cité improductrice, était vraiment une pieuvre ». (Lot).

Quant aux mœurs de la caste parasite :

« L'aristocratie fut horriblement dépensière, dit Ferdinand Lot. On a pu exagérer le luxe, il n'en demeure pas moins certain qu'il y eut au début de l'empire des prodigalités insensées, une grosse destruction de richesses. »

«... Drainé à Rome, mais non entretenu par un véritable esprit d'entreprise, le capital, produit de longs siècles de travail du monde méditerranéen, tarit vite » (11). (Lot).

Cette impuissance économique frappait naturellement la prolongation de l'empire d'une impossibilité majeure.

Voici la conclusion de M. Gautier :

« NOUS N'AVONS PAS UNE ORGANISATION POLITIQUE QUI CORRESPONDE A NOTRE DOMINATION SUR LES FORCES DE LA NATURE.

« ROME N'AVAIT PAS SUR LES FORCES DE LA NATURE UNE DOMINATION QUI CORRESPONDIT AU DÉVELOPPEMENT DE SON ORGANISATION POLITIQUE. »

C'est là une formule frappante et une grande vérité. Donnons-nous le plaisir de la creuser.

J. PÉRA.

(*à suivre*).

(10) Comme les banques à l'Etat français d'aujourd'hui.

(11) Cf. KARL MARX, Histoire des Doctrines Economiques : «... *Les anciens ne songeaient pas à transformer le surproduit en capital, ou du moins n'y songeaient que fort peu. La grande extension prise chez eux par la thésaurisation proprement dite montre que beaucoup de surproduit restait improductif. Ils en transformaient une grande partie en dépenses pour des œuvres d'art, des œuvres religieuses, des travaux publics. Leur production se préoccupait encore moins de donner libre cours aux forces matérielles productives : division du travail, machinisme, utilisation des forces naturelles et de la science pour la production privée. En général, ils ne dépassèrent pas le travail manuel de l'artisan. La richesse qu'ils créèrent pour la consommation privée était donc relativement petite et ne paraît grande que parce qu'elle était centralisée entre les mains de quelques individus qui ne savaient du reste qu'en faire. S'il n'y avait donc pas surproduction, il y avait surconsommation par les riches et, dans les derniers temps de Rome et de la Grèce, une folle dissipation.* »

Parmi nos lettres

Le fascisme et le meurtre d'Alexandre

Au sujet de l'article de Péra dans le dernier numéro de la *R. P.*, un camarade nous écrit :

Vous avez très bien fait de publier un article mettant en relief l'ensemble des causes de l'attentat contre Alexandre de Serbie : l'attitude du Populaire *a été invraisemblable ; tout en insistant sur le devoir de dire toute la vérité, il n'en disait que la moitié pour des raisons de politique intérieure, et présentait ce meurtre comme un crime fasciste uniquement, tout en taisant le mécontentement des minorités ethniques, écrasées sous le joug du gouvernement serbe qui est la cause profonde et première de cet attentat politique. Et, bien entendu, les rédacteurs du journal savaient parfaitement à quoi s'en tenir ! On peut se demander quelles sont les causes dernières d'une pareille attitude, car elle sert infiniment moins la cause antifasciste que ne le ferait l'énoncé franc de toute la vérité.*

Sur le même sujet on trouvera dans ce numéro un article du camarade Djoukitch, rendant un son quelque peu différent de celui de Péra : un article très *serbe*. Nous estimons que pour des questions aussi complexes que celles des Balkans, il convient de faire entendre différents sons de cloche, qui d'ailleurs se complètent plus qu'ils ne s'opposent. C'est le meilleur moyen d'avoir une vue d'ensemble de la question.

« Qualité » et quantité de travail

Un camarade parisien, L. Derne, qui appartient, croyons-nous, au groupement intitulé « Troisième Force », fait les objections suivantes au compte rendu du livre *La Grande Révolution qui vient* paru dans notre dernier numéro :

J'ai lu avec un vif intérêt les articles de controverse aux théories de M. Duboin ; mais si certaines remarques me paraissent pertinentes, d'autres me l'ont paru beaucoup moins. A preuve celle-ci, qui, au nom d'un matérialisme patent, bien que non affirmé, tend à ramener toute valeur au travail (très bien), puis tout travail à une énergie mesurable en kilogrammètres (?).

Il n'y a pas, à mon sens, que la valeur quantitative du travail qui doive entrer en ligne de compte : il y a une valeur qualitative aussi beaucoup plus difficile à définir, c'est un fait, mais enfin incontestable.

Sans sortir même d'exemples purement « manuels », je rappellerai seulement que l'exécution d'une même besogne exigera de celui qui s'y livre des efforts « kilogrammétriques » très différents suivant l'habileté manuelle acquise. Moi qui ne suis pas terrassier, je suis certain de dépenser trois fois plus d'énergie intrinsèque qu'un ouvrier habitué à ce genre de travail pour remuer tant de mètres cubes de terre. Pourquoi ? Mais simplement parce que je tiendrai mal ma pioche ou ma pelle, parce que je ferai des gestes inutiles, mal calculés. Il faut donc admettre que l'apprentissage peut diminuer l'effort, que l'apprentissage sera plus ou moins long, demandera lui-même plus ou moins d'efforts suivant l'intelligence et l'aptitude du sujet. Consultez donc un maître d'école primaire qui vous dira la somme d'efforts inouïs qu'il faut pour faire entrer dans certaines cervelles les simples règles de la grammaire, alors que d'autres apprennent comme en se jouant. Le vrai, c'est qu'il entre dans le travail humain autre chose qu'une notion physique de force : il y entre ce coefficient « humain » de « l'esprit » qui échappe aux mesurages.

Donc il faut admettre que la « valeur » d'un objet quel-

conque dépend à la fois et de la somme d'énergie, c'est-à-dire de travail nécessaire à sa création et aussi de l'intelligence qui y est appliquée. Cette intelligence n'est d'ailleurs pas forcément strictement personnelle à celui qui œuvre : elle peut résider dans l'outil créé par les intelligences qui ont précédé la sienne : elle est dès lors en quelque sorte entrée dans le domaine public et c'est la science tout court.

Ainsi donc je ne suis pas entièrement convaincu de la justesse de l'égale rémunération de tout travail — au moins sur des bases de raisonnement strictement matérialistes, car si vous faites intervenir une idée spiritualiste de justice, alors on peut peut-être discuter.

Je crois, jusqu'à meilleure démonstration — et les exemples du monde même de l'U.R.S.S., sont probants — que le travail intelligent vaudra toujours plus que le travail brut ; et c'est tant mieux ainsi car le monde a intérêt, pour économiser même sa peine et accroître son bien-être, à suivre les voies du progrès, donc de l'intelligence. Il reste seulement à délimiter dans quelles limites, pour que l'intelligence ne soit pas oppressive et pour qu'elle puisse se développer en tous cas librement pour tous, chaque individu trouvant dans une société mieux organisée l'épanouissement de ses aptitudes et de sa « personne humaine ».

L'influence idéologique des classes dominantes est telle que ce qu'on trouve dans cette lettre — qui provient évidemment de quelqu'un de bien intentionné, — n'est autre que le vieil argument avec lequel on a toujours cherché à légitimer toutes les exploitations et tous les privilèges : l'argument de la « qualité ».

La qualité, dans le sens où on l'emploie, c'est quelque chose de non-mesurable, quelque chose de non « matériel », de ces choses qui « se sentent » mais qui ne se voient pas, si bien que ça peut se mettre à toutes les sauces et se prêter par conséquent admirablement à la justification des intérêts de classe.

Si le seigneur avait droit à un tout autre niveau de vie que le roturier, c'était au nom de la « qualité » : le métier des armes étant considéré comme d'une toute autre qualité que celui de laboureur ; — si le capitaliste chef d'entreprise réclame un profit supérieur au salaire de l'ouvrier, c'est parce que sa fonction exige de l' « initiative », de l'esprit d' « organisation », etc., toutes choses d'une qualité prétendue supérieure à celle de l'habileté, de la force, ou de l'invention dont ont seulement besoin de faire preuve les exécutants; — si enfin Staline, adhérant désormais complètement à la doctrine bourgeoise de l'inégalité et à celle fasciste de la « hiérarchie » en son discours du dernier Congrès dit communiste, rejette toute idée d'une égalité de rémunération entre la bureaucratie soviétique et le manœuvre d'usine, c'est au nom de la qualité éminente du « travail » des faiseurs de catéchisme et des policiers du Guépéou.

*
* *

Mais examinons de près les arguments contenus dans cette lettre et nous constaterons que toutes les différences dont il y est fait état, se ramènent, quand elles existent réellement, à des différences de *quantités* de travail.

Les anciens lecteurs de la R. P. voudront bien m'excuser si cela m'oblige à revenir sur deux points que j'ai déjà eu souvent l'occasion de traiter et cela depuis les débuts mêmes de notre revue (Voir *R. P.* de mars 25 : *La conservation de l'énergie et les prétentions des intellectuels*), mais ils savent que ce sont de ces clous qu'on ne saurait trop enfoncer tant sont puissants et étendus les intérêts qu'ils froissent.

Donc, n'ayant pas fait son apprentissage de terrassier, le camarade Derne devra dépenser beaucoup plus d'énergie pour déplacer la même quantité de terre qu'un terrassier professionnel. — Tout à fait exact. A côté du travail simple, il y a, en effet, le travail « composé » (voir *le Capital*) ; seulement, celui-ci n'est qu'une *somme de travaux simples*. Le travail dépensé par l'organisme humain durant son apprentissage doit être ajouté au travail qu'il dépensera lorsqu'il s'appliquera à des travaux productifs, afin d'avoir le travail total nécessité par la production considérée. Lorsqu'un objet est fabriqué avec une machine il faut, pour avoir le travail dépensé dans la fabrication de l'objet, ajouter au travail dépensé dans cette fabrication proprement dite, une part du travail qu'il a fallu dépenser pour fabriquer la machine elle-même (amortissement) ; de même il faut « amortir » le travail d'apprentissage en répartissant le travail dépensé par l'apprenti durant son apprentissage sur la production qu'il accomplira durant sa vie d'ouvrier.

Rien donc là de mystérieux ; rien d'irréductible à la quantité de travail ; rien qui n'infirme ce que nous avons dit.

*
* *

Passons au second point.

Ça ne rate jamais. Dès qu'on dit qu'il n'y a pas de différence dans le travail dépensé dans des *métiers* différents (et c'est la seule chose que j'ai dit), on vous objecte qu'il y a des différences dans le travail exécuté dans un même métier par des *individus* différents. On n'ose pas prétendre qu'il y a une supériorité de travail du banquier ou de l'ingénieur sur celui du terrassier ou du mécanicien, mais on cherche à l'insinuer en affirmant, — ce qui est exact, — qu'il y a des ingénieurs supérieurs à d'autres, et des terrassiers meilleurs que d'autres.

Or, il s'agit là de deux choses absolument différentes. Même si on estime légitime qu'un travailleur très habile ou très costaud gagne plus qu'un autre moins adroit ou moins solide, cela ne permet nullement d'en déduire qu'il est légitime que dans une profession on gagne plus que dans une autre, qu'un « bon » ingénieur gagne plus qu'un « bon » terrassier, ou l'ingénieur moyen plus que le terrassier moyen.

*
* *

Prenons donc les deux questions séparément, et d'abord celle posée par le camarade : la différence de la qualité du travail entre deux travailleurs du même métier.

Un travailleur est habile, un autre l'est moins ; tous deux dépensent la même quantité d'énergie, et cependant la production du premier se trouve, du fait de son habileté, supérieure à celle du second. — C'est incontestable. Comme dans toute machine, le facteur « rendement » intervient dans le travail de l'organisme humain. Partout il existe une différence entre l'énergie dépensée et l'énergie utile produite, et cette différence varie

selon la machine, selon l'individu. Tel type de moteur aura un rendement de 80 %, tel autre un rendement de 90 %, et même dans un même type deux moteurs distincts n'ont jamais exactement le même rendement. Eh bien ! il en est de même chez les individus, mais pour tout cela il n'est aucunement besoin d'invoquer l'« esprit ».

Mais, dit-on, il ne s'agit pas seulement d'habileté, il y a aussi une question d' « intelligence »: le rendement d'un travail dépendra de l' « intelligence » avec laquelle on le fera.

L' « intelligence », voilà le grand mot lâché. Et c'est avec lui qu'on va, sans en avoir l'air, rétablir l'inégalité entre les métiers, parce que vous comprenez bien que si on peut faire un travail avec plus ou moins d'intelligence, il y a aussi des genres de travaux qu'on ne saurait accomplir que si l'on est très « intelligent ».

L' « intelligence » c'est le dieu moderne au nom duquel on prétend aujourd'hui légitimer l'exploitation, comme on la légitimait hier au nom de la bravoure militaire. « Je porte l'épée », disait-on naguère, cela me donne droit à des privilèges ; « je suis intelligent », dit-on maintenant — et la preuve, ose-t-on même parfois ajouter, c'est que j'ai des diplômes ! — donc, j'ai droit à une plus-value.

Eh bien ! qu'est-ce donc que l'intelligence ? — L'intelligence, ou, plus précisément, le travail intellectuel, n'est-il pas pour l'organisme humain, un travail comme un autre, un travail qui, tout comme le travail manuel, exige une dépense d'énergie de la part de l'organisme humain, une dépense d'énergie mesurable en kilogrammètres, et dont le « rendement » sera simplement plus ou moins grand selon les individus, tout comme pour le travail manuel.

Je ne connais malheureusement pas assez les travaux du laboratoire de Physiologie du Travail des Arts et Métiers pour savoir si on a pu y mesurer avec précision l'énergie dépensée par l'organisme du fait d'un travail intellectuel. Mais qu'une telle sorte de travail nécessite, tout comme le travail manuel, une dépense d'énergie de l'organisme, qui le nierait ?

Tout le monde sait, par exemple, que quelqu'un qui n'a pas l'habitude d'écrire sue sang et eau dès qu'il lui faut seulement écrire une lettre — autant que suerait notre correspondant s'il lui fallait manier le pic et la pelle. Or, la production de chaleur étant l'accompagnement obligatoire de toute transformation d'énergie, cette sueur n'est que la preuve que le corps de notre apprenti écrivain a dû fournir beaucoup d'énergie pour écrire sa lettre, une énergie de même nature bien qu'appliquée à un objet différent que celle dépensée par l'apprenti terrassier. Et il n'y a pas que chez les intellectuels apprentis qu'on constate ce phénomène. A vrai dire, la plupart des travaux dits « intellectuels » ne s'exécutent qu'avec une intensité extrêmement faible ; pour les « intellectuels », « travailler » c'est la plupart du temps rêvasser, laïusser, ou tout au plus se remémorer ; on comprend qu'un tel travail ne provoque pas de « sueur ». Mais s'il s'agit d'un travail intellectuel vraiment sérieux, un travail intense, un problème ardu à résoudre, la chaleur qui accompagne tout effort, s'y manifeste comme dans n'importe quel travail manuel. Je serai bien étonné s'il existe des gens ayant eu à fournir des efforts cérébraux sérieux qui n'aient point constaté chez eux les mêmes sensations de chaleur, et même de fatigue musculaire, que celle qu'on éprouve à la suite d'effort manuels.

Vouloir faire du travail « intellectuel » un travail d'une nature particulière, non soumis aux lois de l'énergie ; prétendre que le travail de l' « esprit » n'est pas réductible à ces grossiers facteurs matériels qui conviendraient tout au plus au travail manuel, n'est pas possible.

On peut, sans crainte, affirmer que, dans l'état actuel de nos connaissances, tout travail humain, quelqu'aspect qu'il prenne, se réduit à un certain nombre de kilogrammètres, fournis par l'organisme. Rien ne nous permet de prétendre qu'il existe des travaux de « qualité » différente, c'est-à-dire des travaux non réductibles l'un à l'autre, non *mesurables* l'un par rapport à l'autre. Il n'est point de travaux « nobles » et de travaux non nobles ; il n'est que du travail. R. L.

Le gros obstacle : « Je ne suis qu'un ouvrier ». Sur le même sujet, cette lettre du camarade Estève, de Charleville :

Cette lettre voudrait exprimer ma sympathie intellectuelle, mes espoirs, mes craintes. Fils d'ouvrière, boursier, actuellement professeur d'école pratique en un lieu où — s'ils devaient jamais s'accorder — travail manuel et intellectuel s'accorderaient. Nouvel abonné à la R. P. *— quoique la connaissant depuis longtemps — le dernier commentaire sur le livre de Duboin excuse ces quelques lignes où je voudrais mettre — en vain — une réelle admiration et une profonde sympathie.*

La seule chose vraie : la conservation de l'énergie, dites-vous. J'ajouterai le principe qui le complète — au point de vue logique — qui l'accompagne — au point de vue physique — la dégradation de l'énergie. L'énergie se conserve mais se dégrade. Le kilogrammètre d'un mineur est entièrement donné à la société ; il ne lui profite nullement. Il l'use bien davantage. L'esprit syndicaliste — qui n'est que l'esprit humain — ne peut se contenter d'une égale répartition. Il exige compensation. Pas de fraternité sans égalité ; pas de syndicalisme sans équité. Non seulement égalité des salaires mais équité des travaux.

*Pour nous, jeunes, vous voir défendre de telles revendications est sain et salutaire. Ces revendications seulement humaines, désintéressées sont trop souvent absentes des programmes syndicaux. Plus de politique, moins de justice. Beaucoup trop de partis d'où le parti-pris d'humanité est absent. Avez-vous remarqué qu'*Europe *rend souvent le même son que vous ? Elite intellectuelle, élite ouvrière se rejoignent dans un même respect de l'homme, un même amour de la vérité. Ne pas désespérer, donc !*

Et pourtant, les raisons de désespérer ne manquent pas. Vous ne pouvez vous adresser qu'à la raison. Elle naît à peine. Combien d'ouvriers disent : « Je ne suis qu'un ouvrier » *; combien de demi-intellectuels prétendent :* « Je suis un intellectuel ». *Ces gens-là côtoient la vie sans vivre. Le danger les rassemble, un instant. Le calme ou l'accalmie les éloigne. Pourriez-vous en restant vous-mêmes les atteindre, les convaincre. Et une fois convaincus, seraient-ils persuadés ? C'est la seule question.*

Malvy au secours de Doumergue
ou
les Wagons-Lits à la rescousse du Suez.

Contribution à l'étude du problème balkanique

La Croatie et l'indépendance

Chez les peuples dont l'état national s'est créé seulement depuis la guerre, le terme « nation » n'a pas le sens que les grands pays nationaux d'Occident lui donnent.

Etre « sujet » de l'état serbe par exemple, et être Serbe sont deux choses fort différentes. On est « sujet » (unterthan, staatsgehoerig) de l'Etat serbe sans être pour cela forcément Serbe.

Les peuples de Yougoslavie

Dans le pays des Yougoslaves (Sud-Slaves) se trouvent trois souches slaves *historiquement distinctes :* Slovènes, Croates, Serbes.

Les Slovènes (1.500.000) occupent à l'extrémité ouest de la Yougoslavie, la Slovénie et l'Istrie (cette dernière annexée à l'Italie par les traités de Versailles).

Les Croates (3.500.000) occupent la Croatie, la Slavonie, la Dalmatie et, en partie, la Bosnie où ils sont mêlés aux Serbes.

Les Serbes (7.000.000) occupent l'ancienne Serbie, le Monténégro, une grande partie de la Macédoine où ils sont mêlés aux Bulgares, le Voïvodine (trois districts du sud de l'ancienne Hongrie), le Syrmien (département oriental de la Slavonie entre le Danube et la Save), et enfin la Bosnie et l'Herzégovine (où ils sont mêlés aux Croates).

Les Slovènes et les Croates sont catholiques romains.

Les Serbes et les Bulgares sont catholiques orthodoxes. Beaucoup de Serbes sont musulmans. Sous les Turcs, les Serbes (chrétiens) ne pouvaient « posséder » la terre. Pour cette raison, et aussi du fait des tortures, beaucoup de Serbes avaient dû se faire musulmans.

Les Slovènes parlent une langue légèrement distincte de celle des autres Yougoslaves .Ils ont leur propre grammaire (écriture à caractères latins).

Les Croates et les Serbes parlent absolument la même langue, avec la même grammaire et la même syntaxe. Cette langue s'appelle « croato-serbe » en Croatie, et « serbo-croate » en Serbie. Ecriture chez les Serbes généralement à caractères cyrilliques, et chez les Croates à caractères latins. L'emploi des deux caractères est obligatoire dans les écoles, et l'était déjà dans les écoles croates avant-guerre, dès l'âge de 9 ans.

Ainsi, à part la Slovénie, toute la Yougoslavie actuelle parle et écrit la même langue (contrairement à ce qu'a dit dans la dernière *R. P.* le camarade Péra).

La langue littéraire serbo-croate a été fondée au cours du XIX[e] siècle par Dossitei Obradovitch et Vouk Karadjitch. Jusque là les écrivains yougoslaves employaient la langue « paléoslave » et la « glagolitsa », comme en France on employait jadis le latin. La langue littéraire serbo-croate a pris pour base la langue parlée en Herzégovine et au Monténégro. La règle qui présida à l'élaboration de cette jeune langue fut : « *écrivez comme vous parlez, lisez comme vous écrivez* ». Aussi, chaque son a son signe unique, chaque lettre se prononce, et toujours de la même façon, d'où la simplicité remarquable de l'écriture serbo-croate qui permet à un simple berger d'apprendre tout seul à écrire et d'écrire parfaitement.

L'axe ethnique de la Yougoslavie est constitué par la langue serbo-croate parlée par dix millions de Serbes et de Croates, c'est-à-dire par la Croatie, la Slavonie, la Dalmatie, la Bosnie et l'Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, la Voïvodine, et une grande partie de la Macédoine.

« *La question de la Macédoine est une macédoine de questions* ». Pas plus qu'il n'y a ethniquement des Bosniaques, des Dalmates, il n'y a de « Macédoniens ».

Quand les Serbes sont venus « libérer » la Macédoine (1912) du joug turc (cette libération se présentait surtout sous l'angle religieux), le mécontentement fut rapide. Les paysans de Gostivar, de Tétovo, et de la vallée du Vardar exprimèrent leurs sentiments dans un langage quasi-marxiste : « *Sous les Turcs, on couchait sur le fusil, mais on payait le kilo de sucre 48 centimes ; aujourd'hui nous sommes libres, mais nous payons le sucre 82 centimes* ».

Cela signifiait que l'état de Habdul Hamid II était organisé « à l'asiatique », sans système fiscal. Le raïa (paria chrétien et très souvent aussi musulman) payait sous les coups de fouet ce qu'il pouvait pour les besoins du Pacha, qui s'arrangeait à son tour avec le Sultan ; au contraire, la Yougoslavie possède un système fiscal « moderne ». Je défie quiconque de donner satisfaction aux aspirations dites « nationales » de la Macédoine ! Vantcha Michaïlof lui-même casserait plutôt du sucre sur le dos de ses Macédoniens qu'il ne leur en fournirait au prix de 48 centimes le kilo !

Le tout récent goût des Croates pour l'indépendance

L'église catholique a su utiliser à son profit les nombreuses frontières artificielles religieuses et administratives créées avec une ruse consommée par la monarchie « apostolique » austro-hongroise pour régner à l'aide des 5 millions d'Allemands d'Autriche sur 45 millions d'habitants formés de onze nationalités différentes. *Divide et impera !*

Il n'est pas difficile de reconnaître sous le séparatisme croate les oreilles de l'église de Rome, et la concordance de la politique du Pape avec celle de Mussolini.

Que faisait donc cette « minorité croate opprimée » depuis dix siècles par l'impérialisme autrichien ? Ne parler de « minorité nationale opprimée » que depuis la liquidation de la monarchie autrichienne, est une plaisanterie que, seule l'église catholique est capable d'inventer. Mais que

font les révolutionnaires dans ce jeu ultramontain de la Rome papale et mussolinienne ?

Aucun Raditch, aucun Pavelitch n'a jamais parlé de « l'Etat croate libre » durant les dix siècles de la tyrannie autrichienne !

Quand la jeunesse universitaire de Vienne tomba, en 1848, sur les barricades, en criant : « *Nous allons bâtir la nouvelle tour de Babel, Dieu ne nous brouillera pas le langage cette fois !* », ce fut le croate Jellatchitch qui, à la tête de 40.000 Croates, entra à Vienne, en Galiffet, pour sauver l'empire et non s'occuper du salut de sa Croatie !

En récompense, sans doute, la Croatie fut dotée par Vienne du fameux « *Prügel-patent* » (loi d'exception de 1853), la « loi de bâton ».

Stipa Raditch écrivait en 1915 pendant que les troupes allemandes du général Mackensen avançaient à travers la Serbie : « *Dieu dira si c'est sur les ruines de la Serbie que s'érigera la grande Croatie ou si c'est sur les ruines de la Croatie que s'érigera la grande Serbie !* » Ce grand Croate laissait au général prussien le soin de faire « la Grande Croatie »...

Au temps de Napoléon III, un Croate, (Kvaternik) alla demander aide à Napoléon pour libérer la Croatie du joug autrichien — cas unique dans l'histoire croate. Napoléon lui répondit : « *Je n'ai pas connaissance des aspirations croates à l'indépendance* » Kvaternik rentra, humilié pour son peuple, et dit : « *Le monde entier connaîtra le peuple croate et ses aspirations à l'indépendance !* » Il fomenta, en effet, une insurrection romantique, mais tragique pour lui : il fut exécuté.

Dans les annales de l'histoire croate, cette aventure est considérée comme comique ; l'esprit cléricalo-autrichien sait jeter le ridicule sur l'héroïsme national, quand il est slave.

Avant la guerre (1909-1910), les garanties constitutionnelles furent abrogées en Croatie. Le grand journaliste norvégien Scotus Viator vint « enquêter » dans ce pays «incroyable» de la dictature (la conscience universelle a bien baissé depuis); il en repartit effaré de n'avoir remarqué aucun mouvement populaire de protestation chez le peuple croate. Si, cependant ! Un jeune étudiant croate tira sur Zuvaï, gouverneur imposé à la Croatie. Il fut amené comme « fou » devant un tribunal d'exception, devant lequel, désespéré, il s'exclama: « *O malheureux peuple, pour la liberté de qui seuls les fous meurent !* » Où étaient donc alors les Pavelitch et les Raditch ?

Les Croates ont perdu leur indépendance sans avoir subi de défaite armée, sans savoir seulement quand et où ils l'ont perdue, et, ce qui est plus triste, sans même s'en être aperçus.

Par contre, les Serbes ont gardé un culte homérique pour leur défaite de Kossovo (15 juin 1389). Toute leur épopée en est nourrie. Le grand littérateur allemand Ranke ayant appris le serbe, comme Goethe d'ailleurs, pour puiser dans la richesse humaine de l'épopée serbe, disait : « *Si nous, les Allemands, avions cette richesse épique, nous régnerions depuis longtemps sur le monde !* » Car tout n'est pas « barbare » dans ces montagnes d'éternelle insurrection ! Le grand poète croate Mazouranitch a pu mettre cette vérité, trop oubliée, dans la bouche de son héros qui, en pleine nuit sur la cime d'une montagne d'Herzégovine, rangeait ses « haïdouks » en vue d'un assaut imminent qu'il allait livrer à Smaïl-aga Tchenglitc tyran sanguinaire turc (le dernier qui a rég sur l'Herzégovine) :

« *Ah, si tous les peuples de l'Occident*
« *Pouvaient voir de leur paisible vallée*
les exploits surhumains
des chrétiens des Balkans
« *Ils ne resteraient pas les bras croisés*
« *Tandis que vous supportez les tourments.*
« *Vous ne seriez pas « barbares » à leurs yeux*
« *Alors qu'ils dorment et que vous mourez pour eux*

Appeler ces troupes indomptables des « bandes c'est bien vite fait ! Que dire de la « bande » Léonidas ?

Les qualités du peuple serbe forgées au cou d'un calvaire de six siècles passés « entre le gib et la broche » (les Turcs piquaient les Serbes vants à la broche pour les jeter dans le brasi de leurs chaumières incendiées), ne sont, cert pas des qualités « étatiques », « parlementaires ni « occidentales ». Le vrai malheur des Youg slaves, des Serbes en particulier, est de n'avo pas eu une minute depuis six siècles pour repre dre haleine, et d'être obligés de s'occuper aujou d'hui seulement de cette question nationale qu l'Occident a résolue depuis des siècles, à l'abr grâce à la résistance des Balkaniques, des inv sions continuelles venant d'Asie.

Il ne faut pas leur en vouloir de leur malheur

Pour l'unité, contre les dynasties

La jeunesse yougoslave d'avant-guerre, inspiré de l'esprit de 1848, s'était donnée pour but un Yougoslavie englobant la Bulgarie. Devant l'ob tacle principal constitué par l'existence de tro dynasties différentes (Monténégro, Serbie, Bulga rie), la jeunesse fit sienne cette formule claire « *République fédérative et laïque de tous les Sl ves du Sud* ».

Aujourd'hui, seule la *fédération balkanique de républiques socialistes* pourrait mettre de l'ordr dans les Balkans et résoudre l'insoluble questio macédonienne. *Mais ce n'est pas par l'indépen dance de la Croatie qu'on y ira !*

Dans un monde de rivalités impérialistes dans une Europe divisée en deux groupes rivaux les peuples des Balkans devraient mener une poli tique exclusivement « balkanique », pour ne pa être une monnaie d'échange entre les grande puissances.

Œuvrer pour la constitution d'un état uniqu de tous les Slaves du Sud (Yougoslaves), y com pris les Bulgares, au lieu d'éparpiller à nouvea ce coin d'Europe en une multitude d'états forcé ment rivaux, est de beaucoup plus conforme au intérêts des mouvements républicains et révolu tionnaires des Balkans.

Que toutes les dynasties slaves des Balkans soien combattues comme un obstacle à l'unification de tous les Yougoslaves, c'est fort juste. Mais com battre l'unification des Yougoslaves au nom de séparatismes multiples, est injustifiable et sans aucun profit pour les Yougoslaves. Aussi nous disons : « *Avec les républicains de la Yougoslavie et de la Bulgarie contre les deux monarchies slaves des Balkans,* OUI ! *Avec la Vendée croate cléricale et fanatique des Pavelitch et Raditch,* NON ! »

Joseph DJOUKITCH.

LETTRE D'ALLEMAGNE

A qui suit la politique en Allemagne, il apparaît de plus en plus évident que les nazis dans leur propagande sont réduits à la défensive. Il y a longtemps qu'il ne s'agit plus pour eux de promettre monts et merveilles. Mais on commence au contraire à voir apparaître des signes menaçants : le chaos, la lutte de tous contre chacun, le spectre du bolchévisme. Tantôt les propagandistes nazis affirment de la voix la plus persuasive : « Nous ne capitulons pas, nous ne capitulons pas ! », tantôt ils vocifèrent leur leit-motiv des premiers temps : « Notre domination durera des milliers d'années ». Mais, en réalité, les nazis ne savent comment surmonter les difficultés économiques et politiques des mois prochains sans que leur prestige subisse à nouveau de graves atteintes.

70 pfennigs de plus, mais 4 marks de moins

A grand renfort de publicité, on vient d'ouvrir récemment la campagne pour le *Secours d'Hiver*. Le ministre de la propagande Goebbels a proclamé l'œuvre du Secours d'Hiver comme la plus grande réalisation des nazis. Dix-huit millions d'êtres humains auraient été, grâce à elle, secourus l'hiver dernier. Au total, 320 millions de marks auraient été réunis dans ce but, partie en espèces, partie en contributions en nature dites « volontaires », et en collectes dans les entreprises, chez les commerçants, les paysans ainsi qu'en quêtes à domicile. A première vue, c'est là un résultat imposant. Mais si on l'examine de plus près, c'est un cautère sur une jambe de bois. Si on se base sur le chiffre de 18 millions d'êtres humains assistés, cela donne, pour chacun, une allocation de Secours d'Hiver d'à peine 70 pfennigs par semaine, dont 28 pfennigs en denrées d'alimentation, 19 pfennigs en chauffage, 16 pfennigs en habillement, 5 pfennigs en bons et 2 pfennigs en colis de vivres. En moyenne, les nazis ont donc accordé à chaque nécessiteux 10 pfennigs par jour, c'est-à-dire un peu plus qu'une demie livre de pain (à Berlin, une livre de pain de seigle coûte de 16 à 17 pfennigs).

Mais il faut voir le revers de la médaille. En même temps que les nazis font l'aumône de 70 pfennigs par semaine aux nécessiteux, ils ont diminué les allocations hebdomadaires moyennes de chômage de 14 à 10 marks, si bien que les 70 pfennigs accordés avec un tel tamtam servent en réalité à masquer au chômeur qu'on lui vole en même temps 4 marks par semaine. D'ailleurs, cette année, l'hostilité générale contre les collectes est si vive que les chômeurs ne recevront même plus du Secours d'Hiver les 70 pfennigs de l'année dernière.

« Front du Travail » et syndicats

La corruption parmi les bonzes nazis a pris une telle ampleur qu'il n'est plus possible aux hitlériens de cacher les cas de plus en plus nombreux de détournements et d'escroqueries. Ils sont obligés jour par jour d'enregistrer de tels cas et de rendre compte de leurs suites judiciaires. Mais, là comme ailleurs, ce sont seulement les petits qui écopent; les gros détournements sont en général étouffés.

Les malversations sont particulièrement fréquentes dans les organisations nationales-socialistes d'entreprises (1) Pour réagir là-contre, un décret officieux signé par le ministre du Travail et le ministre de l'Economie Nationale a recommandé expressément aux patrons de faire percevoir à l'avenir les cotisations au *Front du Travail* par les bureaux de l'usine même. Sans aucun doute, cette mesure rendra un peu plus difficiles les tripotages, mais, en revanche, les indélicatesses commises seront de plus d'envergure. Du point de vue ouvrier, le fait que les cotisations pour le *Front du Travail* seront désormais déduites directement des salaires par le patron, présente au moins cet avantage que le travailleur verra plus clairement au service de qui est le *Front du Travail* national-socialiste.

Ce n'est pas seulement à cause de l'épidémie de corruption que le « Front du Travail » cause bien des ennuis aux nazis ; il ne fait que les décevoir sous tous les rapports. C'est la raison pour laquelle les dirigeants nazis cherchent le moyen d'utiliser pour leur propres buts les anciens fonctionnaires syndicaux. Nous avons appris de source sûre que des conversations tolérées par les nazis ont eu lieu récemment dans différentes régions de l'Allemagne, entre anciens fonctionnaires syndicaux réformistes. Au cours de ces conversations, l'éventualité a été envisagée de reconstituer un mouvement syndical semi-légal. Mais d'une façon générale, les réformistes participant à ces entretiens firent montre d'un grand scepticisme. Ils craignent, non sans raison, que les nazis cherchent ainsi à leur tendre un appât en essayant, par ce moyen, de les mieux contrôler et, le cas échéant, les mettre hors d'état de nuire.

Il va de soi que les ouvriers révolutionnaires n'ont rien à voir avec ces tentatives qui ne peuvent que les encourager à continuer, avec une énergie redoublée, leurs efforts en vue de constituer des noyaux d'hommes de confiance illégaux, antifascistes et indépendants des partis ; ces noyaux seraient la première étape vers la reconstitution de syndicats dans le sens véritable du mot. Dans ce but, et à plusieurs reprises, de nouvelles conversations ont été engagées entre les divers groupements antifascistes. On sait que le parti communiste allemand, lui aussi, a fait sur le terrain syndical un tournant soudain et décidé de liquider l'ancienne politique de l'*Opposition Syndicale Rouge*. Bien qu'une méfiance très forte et non sans fondement ait persisté jusqu'à ce jour, on peut présumer que dans les entreprises il y aura sous peu une étroite collaboration entre tous les groupements antifascistes.

Le danger principal serait que le parti communiste s'efforce comme toujours de cueillir les fruits avant qu'ils ne soient mûrs. Mais comme les groupes révolutionnaires opposés depuis longtemps à la politique du P. C. disposent, à ce sujet, de suffisamment d'expériences, on peut espérer que, dans les cas concrets, ils réussiront à éviter de tels écueils.

Le procès du S.A.P.

Un procès monstre contre des membres dirigeants du Parti Socialiste Ouvrier (S.A.P.) doit se dérouler incessamment devant le « tribunal du peuple » de Berlin. 25 camarades du S.A.P., parmi lesquels 7 femmes et de nombreux jeunes gens, sont en accusation. La plupart des inculpés sont depuis 14 mois en prison préventive, les autres depuis novembre ou décembre 1933. Tous ont enduré, pendant ce temps, de terribles épreuves. Les mauvais traitements et tortures subis furent épouvantables. C'est ainsi que, par exemple, Max Köhler, le principal inculpé du prochain procès, a été traité de telle façon qu'il a dû être porté sur une civière aux interrogatoires. Malgré toutes ces tortures, l'accusation dispose de si peu de preuves positives qu'elle fait grief aux inculpés d'articles, de brochures, de discours écrits et conservés absolument légalement depuis de longues années avant la prise du pouvoir par Hitler. En Allemagne, il n'y a aucune opinion publique qui puisse être alertée contre le déni de justice qui menace les accusés. C'est pourquoi il est d'autant plus important que l'attention de toute la classe ouvrière internationale soit attirée sur ce procès et que tout soit mis en œuvre pour renforcer la situation matérielle et morale des camarades inculpés.

(1) Organisations groupant les adhérents du « Front du Travail » par entreprise.

Il faut encore mentionner que l'accusation sera représentée par le fameux M. Jorns qui s'est rendu, jadis, tristement célèbre par la protection accordée, au mépris de toute justice, aux assassins de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht.

A l'étranger, on s'imagine trop souvent à tort que le régime de terreur des nazis s'est adouci. Il n'en est rien. Aujourd'hui comme hier, l'Allemagne est martyrisée.

On se souvient de la façon scandaleuse avec laquelle un bourgmestre hollandais a livré à la police hitlérienne 4 membres de la Fédération des Jeunesses socialistes en sympathie avec le S.A.P. L'un des quatre extradés, l'ancien professeur hambourgeois Franz Bobzien, a été depuis condamné à 4 ans de prison.

Quelques jours plus tard, 8 camarades du S.A.P. ont été, par le même tribunal exceptionnel de Hambourg, condamnés à des peines variant entre 1 1/2 et 3 1/2 ans de prison, parce qu'ils avaient aidé des antifascistes en fuite à franchir la frontière danoise. Le tribunal leur a imputé comme circonstance particulièrement aggravante que les camarades du S.A.P. avaient accordé leur aide aux antifascistes en fuite sans considération du parti auquel ceux-ci appartenaient.

Hans VOLKMAR.

15 octobre 1934.

Des victimes qu'il faut sauver !

La terreur hitlérienne n'a épargné personne. Les grandes organisations ouvrières allemandes n'ont pas été seules frappées. Tous les groupements prolétariens ont subi le même sort. Le Parti socialiste ouvrier (S.A.P.), organisation indépendante de la IIe comme de la IIIe Internationale, est un de ceux-ci.

Interdit, ses militants traqués, emprisonnés, le Parti socialiste ouvrier va voir 25 de ses membres comparaître devant le « Tribunal du Peuple » à Berlin.

On annonce comme prochaine l'ouverture de ce grand procès, baptisé de « haute trahison », contre des militants dont la plupart sont emprisonnés depuis plus d'un an et n'ont donc pas pu commettre les délits reprochés. Plusieurs sont menacés de la peine capitale.

Contre les tortures graves qu'ils ont subies depuis leur arrestation, pour éloigner d'eux la menace de la hache, il faut que nous élevions notre voix.

Pensez au sort de ceux qui, au même titre que les membres des grands partis ouvriers, sont frappés et menacés ; c'est un devoir de solidarité internationale.

Par dessus les tendances, nous demandons à tous les militants ouvriers français et à tous les hommes de cœur de s'associer à notre protestation en faveur des militants du S.A.P.

Il faut faire un effort pour les sauver. Il faut nous faire entendre des bourreaux. Il faut faire reculer la terreur brune !

Le Comité de Solidarité Internationale.

P.S. — Se mettre en rapports avec le camarade *Delsol*, Secrétaire du Syndicat du Gaz de Banlieue, *Bourse du Travail*, 3, rue du Château-d'Eau, *Paris* (Xe).

La renaissance du syndicalisme

Réflexions d'un syndiqué

Il faut réviser les décisions des C. C. N.

Il semble bien, cette fois, que la digue dressée par les états-majors confédéraux est incapable d'arrêter le vaste courant d'unité des travailleurs syndiqués. Les C.C.N. n'ont pas voulu fixer les bases générales de fusion, mais la fusion se réalise en maints endroits sans que compte soit tenu des décisions confédérales. Il faut donc que ces décisions soient révisées au plus vite si on ne veut pas assister d'ici peu à un cafouillis inextricable. Les directions confédérales sont désormais condamnées *à se mettre d'accord sous peine d'assister impuissantes à des opérations en ordre dispersé et dans des directions contradictoires.*

Chez les cheminots, la situation est déjà bien embrouillée.

Au réseau du Midi, la moitié des syndiqués confédérés optent pour les syndicats uniques, l'autre moitié reste fidèle à la C.G.T. — Sur le P.L.M. la constitution méthodique du syndicat unique se poursuit activement. — Les deux unions unitaire et confédérée du P. O. convoquent ensemble un congrès de fusion de leur réseau.

Le courant d'unité est si puissant chez les cheminots que la Fédération confédérée se voit obligée de pratiquer le front unique qu'elle avait toujours condamné. Demain, elle sera obligée de réaliser pareillement l'unité syndicale sans tenir compte des résolutions de la C.G.T.

Chez les Fonctionnaires, la Fédération Autonome ne subordonne plus sa fusion à l'accord entre les deux C.G.T. Elle se tourne seulement vers le Cartel confédéré des Services publics et l'invite à faire aux fédérations unitaires correspondantes des propositions identiques à celles qui lui ont été faites par la Fédération des Fonctionnaires, afin de passer au plus tôt dans le domaine des réalisations pratiques.

Aux T.C.R.P., dans le Livre, aux Services Publics, dans l'Enseignement sur lequel on verra par ailleurs plus de détails, des rapports sont établis ou des discussions se poursuivent sur un autre plan que celui fixé par les C.G.T.

Vite, que les C.G.T. se mettent d'accord avec leurs troupes, et qu'elles prennent en considération au plus vite, les sages conseils que leur prodigue le Syndicat National des Agents des P.T.T.

Un effort de conciliation des Agents des P.T.T.

Dans une résolution qu'il vient de publier, le Syndicat National des Agents des P.T.T. invite les deux centrales à se faire des concessions mutuelles pour parvenir à l'accord, et mettre ainsi un terme à l'inquiétude et au désordre dont les organisations syndicales sont la proie depuis que les C.C.N. ont déçu leurs espoirs.

Nous publions ci-dessous cette résolution, que nous voudrions voir reprendre par l'ensemble des organisations sincèrement attachées à l'unité, afin d'exercer une pression décisive sur les directions confédérales pour les amener à réaliser les conditions nécessaires au regroupement des forces ouvrières :

La Commission Exécutive du Syndicat National des Agents des P.T.T. réunie le 23 octobre, constate que les attitudes adoptées par les deux centrales ouvrières dans leurs Comités nationaux respectifs et au cours des pourparlers qui les ont suivis, ne permettent plus d'espérer en la réalisation prochaine de l'unité ;

Proclame sa volonté d'unité à tout prix :

Considère que l'unité peut être réalisée à bref délai par l'organisation de congrès de fusion à tous les étages de la construction syndicale : syndicats, fédérations, unions, confédérations

Que, pour être durable, l'unité doit se réaliser dans l'ordre et la clarté, sans vainqueurs ni vaincus.

Animée par ces seules préoccupations, la C. E. du Syndicat National des Agents des P.T.T. déclare :

La C.G.T.U. doit :

Renoncer aux syndicats dits « uniques », ferments de désagrégation des organisations régulières, qui ajoutent à la confusion et au désordre ;

Donner, s'agissant de l'indépendance du mouvement syndical, des garanties formelles par :

a) La révocation, commandée par l'expérience, de ses décisions sur le rôle dirigeant du Parti communiste ;

b) La condamnation de l'existence de fractions politiques au sein de l'organisation syndicale.

La C.G.T. doit :

a) Reconnaître, par simple respect du libre jeu de la démocratie syndicale, le droit, pour le Congrès de fusion, de décider de l'affiliation internationale ;

b) Renoncer à son exigence d'intégration obligatoire des syndicats unitaires dans les groupements confédérés.

Ces conditions générales remplies la C. E. du Syndicat National des Agents des P.T.T. estime :

a) Que les assemblées ou congrès de fusion et toutes réunions préliminaires devront s'échelonner sur le temps le plus réduit possible ;

b) Que la technique des fusions devra être fixée par une commission mixte composée en nombre égal de représentants de la C.G.T. et de la C.G.T.U., technique qui sera notifiée simultanément par les centrales syndicales à leurs groupements respectifs ;

c) Que le contrôle des opérations de fusion devra, à tous les degrés, être confié à des Comités paritaires.

Ainsi, sera mis enfin terme à une inquiétude et à un désordre dont la persistance et le développement prépareraient la faillite totale du syndicalisme français.

Le Peuple *a publié cette résolution sans la commenter. Nous ne savons donc pas ce que la C.G.T. pense des suggestions de nos camarades postiers.*

Par contre, l'Humanité *a accompagné cette résolution des explications suivantes concernant l'effort demandé à la C.G.T.U. :*

1° Les syndicats uniques se constituent en raison des prétentions inacceptables de la C.G.T. L'accord réalisé pour la fusion de la base au sommet, il est de toute évidence que les fusions syndicales se réaliseront suivant les formes adoptées en commun, ce que propose d'ailleurs la résolution des agents ;

2° Dans aucun de ses documents ou propositions concernant l'unité, la C.G.T.U. ne parle du rôle dirigeant du Parti communiste. Elle indique que le syndicat « ne saurait être subordonné à un parti quelconque ». Cette affirmation doit donner satisfaction au syndicat des agents.

3° Le syndicat, indépendant des partis politiques, ne saurait constituer des fractions d'un parti dans son sein. Dans toute la vie de l'organisation syndicale, chacun des membres ne peut agir qu'en syndiqué. En dehors de la vie de l'organisation syndicale, chacun restant libre de militer comme il l'entend dans le parti de son choix.

Sur le premier point, l'explication fournie laisse entendre que ce n'est qu'en raison des « prétentions inacceptables » de la C.G.T. que la C.G.T.U. procède à la constitution de syndicats dits uniques. Peut-on en déduire qu'une fois l'accord réalisé pour la fusion, la C.G.T.U. n'insisterait pas pour la représentation des inorganisés ? S'il en est ainsi, on doit s'en féliciter tout en regrettant que cette précision n'ait pas été apportée au moment des C.C.N.

Sur les autres points, je doute fort que la réponse de l'Huma *puisse satisfaire nos camarades postiers, ainsi que tous ceux qui pensent comme eux que les garanties données en ce qui concerne le respect de l'indépendance syndicale sont insuffisantes.*

« Dans aucun de ses documents, *dit* l'Huma, la C.G.T.U. ne parle du rôle dirigeant du parti communiste ». *Mais c'est précisément ce qui inquiète les militants ! On voudrait bien connaître l'opinion actuelle des dirigeants unitaires sur cette question.*

Au congrès de la C.G.T.U., tenu en septembre 1929, ils ont fait voter une résolution qui se termine par l'alinéa suivant :

« Le Congrès précise, enfin, sa détermination de travailler sur tous les terrains en accord étroit avec le Parti communiste, seul parti du prolétariat et de la lutte des classes révolutionnaires qui, au travers de toutes les batailles de la période écoulée, a conquis sa place de seule avant-garde prolétarienne dirigeante du mouvement ouvrier. »

Et, bien avant le congrès confédéral de 1929, le « syndicaliste » Monmousseau faisait la déclaration suivante à un congrès fédéral de l'Alimentation :

« Aujourd'hui, il est clair qu'il est impossible de diriger les masses révolutionnaires vers la victoire par-dessus les cadres social-démocrates ou réformistes. On en peut donc conclure que pour toute victoire prolétarienne, si limitée soit-elle, il faut deux conditions :

« 1° Un parti communiste fort ;

« 2° Un parti communiste qui conduise les masses par le canal d'une organisation syndicale forte. »

On comprendra aisément que de la part de ceux qui ont fait voter une telle résolution et tenu un tel langage, le silence d'aujourd'hui n'est pas suffisant pour rassurer ceux qui croient à la nécessité absolue du respect de l'indépendance syndicale. La C.G.T.U. doit donc révoquer explicitement sa résolution de 1929.

Au sujet des fractions, l'Huma *répond à côté de la question. On lui demande de condamner les fractions politiques au sein de l'organisation syndicale, et elle répond que le syndicat ne saurait constituer de fraction d'un parti dans son sein. Non, il faut dire si un parti a le droit, ou non, de constituer des fractions dans les syndicats ; rien ne sert de finasser.*

Si la direction de la C.G.T.U. donnait à ces deux questions une réponse satisfaisante, en langage clair et honnête, elle faciliterait grandement le travail de ceux qui, au sein de la C.G.T., s'efforcent d'obtenir de leur centrale les concessions

réclamées par nos camarades postiers.

Mais peut-elle donner ces apaisements ? Il est évident que si elle le voulait, il faudrait qu'elle passe outre aux instructions des militants russes qui la rappellent à l'orthodoxie dite « communiste ». Dans le dernier numéro des Cahiers du Bolchevisme *(1er novembre 1934), Piatnitski écrit, au sujet des pourparlers d'unité en France :*

« Les communistes renoncent-ils à avoir des fractions communistes dans les syndicats ? Renoncent-ils d'y poursuivre leur politique ? Bien entendu que non. »

Voilà pour les fractions. Sur le rôle dirigeant, Piatnitski s'exprime en ces termes :

« ...Les communistes ne posent pas comme condition à l'unité la reconnaissance préalable formelle du rôle dirigeant du Parti communiste, mais par leur travail dans les syndicats, ils s'efforceront de convaincre réellement la majorité des membres de la justesse de la direction communiste. »

Piatnitski n'abandonne donc rien des conceptions classiques de subordination syndicale des bolcheviks. Mais les militants de la C.G.T.U. devraient bien nous dire où ils en sont, eux, là-dessus. — F. C.

L'unité dans l'Enseignement

La volonté du personnel enseignant primaire qui s'était manifestée en août au Congrès unitaire de Montpellier et surtout au Congrès Confédéré de Nice, continue à se manifester, souvent avec des modalités différentes. Mais il est visible que cet effort de *reconstruction* de l'unité débordera l'incompréhension de militants qui, quels qu'aient pu être leurs mérites, s'obstinent à vouloir garder sous le boisseau l'esprit révolutionnaire.

Dans le MORBIHAN, le syndicat unitaire est consulté par referendum sur la fusion avec le syndicat national. Les dirigeants fédéraux s'opposent aux militants locaux et luttent contre cette fusion en organisant, par dessus le bureau syndical, une assemblée générale. On se demande avec une certaine curiosité, si lorsque, comme tout le fait prévoir, la majorité des syndiqués du Morbihan se seront prononcés pour la fusion, les dirigeants fédéraux organiseront un syndicat squelettique — comme ils l'ont fait dans le passé pour le Finistère et l'Indre.

Pour moi, je me refuse à y croire.

Dans la GIRONDE, une très brève information nous apprend que le syndicat unitaire a décidé de fusionner avec le syndicat national d'ici le premier janvier.

Dans d'autres départements, les syndiqués unitaires vont être consultés sur l'opportunité de la fusion.

D'autres départements, enfin, prennent des positions plus ou moins différentes. Nos lecteurs trouveront ci-dessous deux communications, l'une concernant les Alpes-Maritimes, et l'autre le Loir-et-Cher.

B. G.

ALPES-MARITIMES

Le syndicat unitaire a proposé au syndicat national la fusion locale avec conservation de leurs cartes confédérales respectives par les syndiqués des deux organisations. Il en a profité pour mettre au compte de la C.G.T. les torts exclusifs de la continuation de la scission. Le syndicat national lui adresse la réponse suivante :

L'unité par la démocratie syndicale

Notre Conseil syndical a pris connaissance avec plaisir de votre lettre sur l'unité syndicale. Il doit pourtant marquer honnêtement sa réserve sur votre appréciation des faits qui ont marqué et suivi les deux comités confédéraux nationaux d'octobre.

Certes, notre section syndicale des Alpes-Maritimes qui avait multiplié ses efforts au sein du syndicat national et au sein de son Union Départementale en faveur de la plus rapide des unités et qui avait eu la joie de se trouver en communion d'idées avec ces deux organismes déplore que la C.G.T., dans son Comité national et par sa Commission administrative, ne se montre pas assez libérale mais elle est obligée de remarquer que les propositions de la C.G.T. (11 octobre) forment une base de négociations acceptable pour votre C. G. T. U. Ces propositions nous nous devons d'en rappeler les conclusions :

Unité dans la C.G.T. par un congrès extraordinaire composé des délégués de tous les syndicats, librement désignés par eux à la majorité ;

Ce congrès extraordinaire serait préparé avec la collaboration d'une délégation de la C.G.T.U. pour assurer le respect des statuts, le contrôle de l'admission des syndicats, la sincérité des opérations et des votes.

Ce congrès devrait décider de la direction et de l'orientation de la vieille C.G.T. reconstituée. Il pourrait indiquer toutes les modifications des statuts que l'unité reconstituée pourrait faire apparaître comme nécessaires.

Malheureusement ces propositions qui se rapprochent grandement du congrès de fusion, votre C.G.T.U. les a dédaignées et loin d'aller de concession en concession, elle ne cesse de rétrécir le libéralisme de ses propositions d'unité ; elle semble plus désireuse de préparer les plateformes des futures luttes intestines que de nouer une unité fraternelle féconde. Nous avons été particulièrement heureux de voir la Commission exécutive de la Fédération autonome des fonctionnaires marquer dans son manifeste du 19 octobre son point de vue sur les responsabilités de la continuation de la scission :

Regrette très vivement qu'à l'heure actuelle où la reconstruction de l'unité syndicale apparaît aux masses exploitées du pays, comme une nécessité vitale, les deux Centrales n'aient pas répondu aux espoirs du prolétariat en provoquant ensemble l'unification organique de ses forces.

Ceci pour vous permettre de comprendre pourquoi nous ne consentons pas à une condamnation de la seule C.G.T.

A la suite du jugement ci-dessus reproduit, la Fédération autonome des fonctionnaires a décidé de préconiser un congrès de fusion de tous les syndicats des Services Publics ; cette initiative aura notre plein appui au sein des organisations de fonctionnaires et de travailleurs des Services Publics confédérées.

Nous espérons que de votre côté vous l'appuierez dans les organisations unitaires et tout particulièrement dans la Fédération unitaire de l'Enseignement.

Notre Conseil syndical s'est réjoui de votre proposition de former un seul syndicat, avec un bureau unique, un Conseil syndical unique élu avec représentation proportionnelle des minorités et un bulletin unique. C'est là le fond même des propositions que notre syndicat vous a adressées à diverses reprises.

Il s'est particulièrement attaché à la condition que vous mettez à cette fusion : celle de voir les adhérents garder la carte de la C.G.T. ou celle de la C.G.T.U.

Cette proposition lui paraît dangereuse pour l'avenir du syndicat unifié. Elle n'aboutit pas à cette unité réelle qui fait la synthèse des divers courants syndicalistes mais tout droit à l'organisation de tendances figées, à leur opposition immédiate et à leur lutte déréglée.

Pourtant, malgré ses appréhensions, notre Conseil dési-

reux de réaliser à tout prix et tout de suite notre unité syndicale sur les lieux mêmes de notre travail, a cherché un moyen d'aboutir. Ce moyen, il pense l'avoir trouvé dans la proposition que votre C.G.T.U. a adressée à notre C.G.T. ce 17 octobre, en ces termes :

Au cas où des divergences fondamentales subsisteraient, la C.E. confirme la proposition faite par la délégation unitaire de soumettre les points en litige à un referendum organisé auprès de tous les syndiqués.

VOICI DONC NOS PROPOSITIONS :

Une divergence fondamentale subsiste entre votre organisation et la nôtre : réglons-la par un referendum entre syndiqués, *organisé dans les conditions suivantes sur lesquelles nous attendons vos observations :*

1° *Nos deux bureaux adressent au personnel un bulletin commun présentant les divers points de vue :*

a) *affiliation globle à la C.G.T.U., s'il y a lieu ;*

b) *juxtaposition des syndiqués des deux centrales ;*

c) *affiliation globale à la C.G.T.*

2° *Par ce bulletin, ils convoquent une assemblée commune d'information pour tous les syndiqués des deux organisations. Cette assemblée nomme une commission du referendum, formée par des membres des deux syndicats ;*

3° *Cette commission assure dès que possible un referendum sur les questions précisées ci-dessus entre tous les syndiqués dont la liste sera arrêtée au jour de la première réunion de cette Commission. Tous les votants signent une formule par laquelle ils s'engagent à respecter la décision prise par le referendum.*

Pour leur compte personnel et quelles que soient leurs réserves intimes sur le moyen que vous préconisez, les membres de notre Conseil syndical prennent, dès à présent, cet engagement. Ils pensent que depuis assez longtemps, trop longtemps, les dirigeants syndicaux de l'un ou l'autre organisme abusent du droit de parler pour les masses et ils vous invitent bien fraternellement à vous joindre à eux afin que l'Enseignement des Alpes-Maritimes donne le fécond exemple de l'unité syndicale PAR *la démocratie syndicale.*

En faisant ce geste nous imiterons nos camarades des trams qui, malgré toutes les divisions à la tête, ont su rester unis et par là rester forts.

LOIR-ET-CHER

Un syndicat et deux C.G.T.

L'assemblée générale du 25 octobre comprenant les adhérents des deux syndicats d'instituteurs de Loir-et-Cher, décide :

1° Un syndicat des institutrices et des instituteurs laïcs du Loir-et-Cher remplace à la date d'aujourd'hui les deux organisations existantes ;

2° Des élections pour un nouveau Conseil syndical — avec représentation proportionnelle des cotisants des deux groupements — auront lieu dans le plus bref délai sur une liste arrêtée par le bureau provisoire ;

3° En attendant la réalisation de l'Unité au sommet qui ne saurait tarder, les adhérents cotiseront à l'une ou à l'autre des C.G.T., selon leur désir et verseront leurs cotisations au trésorier de leur organisation ;

4° Pour arrêter dans leur détail les questions du bulletin nouveau et de la publicité, le secrétaire, le trésorier et trois membres du bureau du syndicat unique seront adjoints au Conseil syndical confédéré ;

5° Les membres du syndicat s'engagent à mener loyalement jusqu'à l'aboutissement dans les centrales une campagne en faveur de l'Unité qu'ils ont su réaliser. Dans ce but, ils décident de pratiquer et de respecter dans tous les cas la démocratie syndicale ;

6° Les nouveaux adhérents s'affilieront par demande écrite à l'une ou l'autre Centrale ou seulement au Syndicat unique.

Les cartes confédérales et les syndicats uniques

L'existence des syndicats dits « Unique » donne à nos camarades Unitaires quelques appréhensions. Pour les camarades qui pourraient en douter, il n'est que de s'en référer au discours de Pierre Semard, lors de la conférence du premier secteur du réseau Est, après-midi du dimanche 14 octobre à Paris, Bourse du Travail. Que dit Semard ? Il enregistre avec satisfaction la constitution de 125 syndicats uniques de cheminots, mais il indique que ces 125 syndicats ont plus de 100 chartes différentes. (*Huma* 15 oct.). Semard souligne qu'il faudrait une charte unique.

En réponse à un camarade de Paris-Est, annonçant que si l'unité n'était pas faite au 1er janvier 1935, les Uniques rentreraient dans l'autonomie, Semard répond : « *Le courant d'autonomie, c'est le courant de liquidation de la lutte contre les décrets-lois* ». J'ajoute : « *C'est aussi et surtout le courant de liquidation du syndicalisme ; je crois que nous serons d'accord, Unitaires et Confédérés, pour empêcher que ce courant d'autonomie s'infiltre dans l'esprit de nos camarades syndiqués.* »

Sans polémiquer — et ce n'est pas le moment, — je voudrais dire à Semard, qu'il y a un point *très important* dans son discours, que *l'Huma* a passé sous silence, et je tiens à l'indiquer ici. Semard a dit, parlant des exigences de la C.G.T. : « Si c'est nécessaire, nous leur demanderons (aux Uniques) de prendre une carte aux organisations unitaires ou confédérées, de façon à leur accorder la plénitude de leurs droits lors du Congrès de fusion. »

Je suis pleinement d'accord avec le camarade Semard. D'accord aussi sur l'action à mener pour lutter contre les décrets-lois. Je déclare que les camarades bien intentionnés, qui ont donné leurs adhésions à cette formation, devraient suivre le conseil de Semard et prendre une carte unitaire ou confédérée.

E. PLONCARD.

Quelqu'un qui ne veut pas de l'unité

Le citoyen Docq est, à Reims, secrétaire d'Union départementale et secrétaire de la Bourse du Travail, aux appointements de 15.000 francs par an. Il représente au sein de l'Union et à la Bourse, le Syndicat confédéré de l'Alimentation, dont il est à la fois secrétaire, trésorier, délégué à l'U. L., etc. Il y remplit toutes ces fonctions pour la raison bien simple qu'il est l'unique adhérent de son syndicat.

Or, il existe à Reims un syndicat autonome des boulangers groupant 45 adhérents, qui a décidé de rentrer dans la C.G.T. à la faveur de la motion de Japy, et qui a demandé par conséquent à réaliser la fusion avec le syndicat confédéré de l'Alimentation. Mais le citoyen Docq n'est nullement pressé de convoquer l'assemblée de fusion, parce qu'il sait que le syndicat unifié échapperait à son autorité.

A la dernière réunion de l'Union locale, j'ai déposé un ordre du jour demandant que la fusion entre les deux syndicats ait lieu dans le plus bref délai.

Cela déplut au citoyen Docq, qui se mit à m'insulter et à m'accuser d'être moi-même hostile à la fusion sous prétexte que les boulangers voulaient garder leur caisse syndicale.

Docq sait bien, cependant, que si nous avions eu l'assemblée de fusion, il ne tenait qu'à nous, boulangers, de prendre dans le syndicat de l'Alimentation tous les postes que nous voulions, puisque nous arrivions 45 boulangers contre le seul adhérent du syndicat de l'alimentation Docq.

R. COCHINARD.

(des boulangers de Reims).

FAITS ET DOCUMENTS

Un garde des sceaux vraiment digne des magistrats

Le ministère de gangsters que préside M. de Suez (voir *R. P.* du 10 juillet), vient de s'enrichir d'une recrue bien digne de lui et de la magistrature dont elle sera le grand chef, en la personne de Lémery, l'un des plus typiques de ces politiciens d'affaires, valets entretenus des puissances d'argent. Ci-dessous un article du *Canard Enchaîné* contenant des documents caractéristiques :

...Je veux exposer une affaire plus simple. Elle date du temps où M. Eugène Aubery et M. Emmanuel de Lacoste étaient encore unis par l'amitié la plus confiante. A cette époque, l'administration de l'Enregistrement de la Martinique réclama à M. Eugène Aubery la somme de huit millions qu'elle l'accusait d'avoir soustraite frauduleusement au Fisc. M. Eugène Aubery répondit qu'il ne devait rien. Réflexe naturel du contribuable. Et il y a des tribunaux pour juger ces sortes de différends.

Mais justement M. Eugène Aubery n'était pas rassuré. Doutait-il de l'impartialité de la justice ou de la sincérité de sa cause ? Toujours est-il qu'en date du 29 octobre 1926, il écrit à son ami Emmanuel de Lacoste :

Mon cher Mano,

J'ai bien reçu votre dernière lettre. Il est certain que vous avez pris l'affaire Enregistrement bien à cœur et que vous avez fait pour moi ce que vous auriez fait pour vous. Seulement, notre cause n'était pas si bonne que vous le croyiez et nous avons bien fait d'y faire intervenir les influences politiques, sans elles vous n'auriez pas trouvé le liant et l'amabilité que l'on a montré.

Dégustez ce passage. Ainsi, M. Aubery reconnaît que sa cause n'était pas aussi bonne qu'on pouvait le croire... Alors, que faire pour l'améliorer ? On va appeler à l'aide « les influences politiques ». Et allez donc.

Mais quel est l'homme politique capable d'apporter cet indispensable « liant » propre à faire passer la muscade ?

Nous allons l'apprendre. Le 24 novembre 1926, M. Eugène Aubery écrit encore à M. Emmanuel de Lacoste :

Mon cher Mano,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 29 octobre. Je comprends tous les ennuis que cette affaire d'Enregistrement vous donne et vous renouvelle ma reconnaissance pour les soins et la combativité intelligente que vous mettez à sauvegarder mes intérêts.

Les pièces expédiées ont été directement remises à Lémery par votre poste particulière, et celui-ci m'en a avisé par téléphone, me demandant rendez-vous. Il a suivi à la lettre toutes les instructions qui lui étaient données. Cette fois, il y met tout son cœur et travaille sérieusement. J'espère qu'avec la marche à suivre que vous lui donnez, il arrivera à un résultat. En tout cas, comme je vous le dis, il s'y emploie à fond. Tout ce que je ne puis vous dire par lettre sera longuement exposé à mon voyage à la Martinique.

Saluons tout de suite M. Lémery, l'homme qui donne du liant. Les huiles Desmarais et les huiles Lesieur ne sont rien à côté de cette huile gouvernementale.

Savourez d'ailleurs le ton dont on parle de ce futur ministre de la Justice. Il « suit à la lettre toutes les instructions qu'on lui donne », on lui indique une « marche à suivre ». Il obéit au doigt, sinon à l'œil. C'est lui qui sollicite des rendez-vous.

Ce n'est plus l'élu de la Martinique. C'est l'employé de M. Aubery. On le sonne et il accourt pour recevoir des directives.

Est-ce pour avoir si bien vidé les pots de chambre de M. Aubery qu'on l'a jugé aujourd'hui apte à garder les Sceaux ?

Car on ne se gêne pas pour exprimer ce qu'on pense de sa moralité. Le 7 décembre 1926, M. Eugène Aubery adresse la lettre suivante à M. de Lacoste :

Mon cher Mano,

Je vous envoie copie d'une lettre de Lémery que j'avais été relancer au reçu de votre câble.

La rossardise de cet homme est une chose inimaginable et j'ai eu avec lui une explication qui a été dure. Enfin, j'espère que le service de l'Enregistrement donnera sous peu son avis. En tout cas, je ne le lâche pas d'une minute, car il faut coûte que coûte que la chose soit solutionnée avant la fin du mois.

Quelle est la lettre du rossard aujourd'hui ministre de la Justice ? La voici : elle est datée du 3 décembre et adressée à M. Eugène Aubery :

Mon cher ami,

J'ai obtenu du ministre des Colonies (1) qu'il envoie un câble par lequel il demande à M. de Guise, gouverneur, s'il n'estime pas qu'il est nécessaire, dans votre affaire contre l'Enregistrement, d'attendre l'avis de la direction générale de l'Enregistrement à Paris avant toute action et toute décision.

Ce câble obligera M. Lapierre à rester tranquille et à attendre la solution que nous recherchons.

Peut-être serait-il bon que vous avertissiez de Lacoste, mais seulement si vous pouvez correspondre avec lui par dépêche chiffrée.

Bien cordialement à vous.

LÉMERY.

Ainsi, le « rossard », pour répondre aux ordres de son patron, a fait agir son influence. M. Lapierre est le fonctionnaire de l'Enregistrement qui a déclanché la réclamation de 8 millions. D'ordre du ministre, par l'intervention de M. Lémery, on lui enjoint de se taire et d'attendre les ordres supérieurs. Pendant ce temps-là, on aura le temps de se débrouiller.

. . . .

Coût : 8 millions.

Le 15 octobre 1928, le tribunal correctionnel de Fort-de-France condamnait M. Eugène Aubery à payer ces huit millions.

Le 9 avril 1930, la Cour d'appel de la Martinique infirmait ce jugement et acquittait M. Eugène Aubery.

Il y a autour de cet arrêt une histoire de chèque dans laquelle je ne veux pas entrer, mais qui mériterait d'être éclaircie.

Quoi qu'il en soit, la colonie se pourvoit devant la Cour de cassation contre cet arrêt qu'elle n'accepte pas.

Le 16 octobre 1932, M. Henry Lémery, arrivé au terme de son mandat, est réélu sénateur grâce à l'appui avoué, notoire, de M. Eugène Aubery.

Le 20 décembre 1932, par l'organe de son gouverneur, la colonie se désiste de son pourvoi (2).

Voilà l'histoire.

---

(1) On est en décembre 26. Il s'agit donc du ministre des Colonies du « grand » gouvernement d'« Union nationale », du gouvernement présidé par Poincaré, le gouvernement qui stabilisa le franc. [N.D.L.R.].

(2) A cette date, le ministre des colonies était — depuis deux jours — le sinistre A. Sarraut, le plus gangster des gangsters, celui qui emploie la Sûreté Générale à mettre des stupéfiants dans les bagages des femmes qui lui sont personnellement indésirables. (N.D.L.R.)

Le gérant : M. CHAMBELLAND.



COOPÉRATIVE OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE ÆGITNA, 27, RUE DE CHATEAUDUN, 27 CANNES. — TÉLÉPHONE : 35-59. —

"L'Emancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes"

Vous ne connaissiez pas
"La Révolution Prolétarienne"

LISEZ LES NUMÉROS

de propagande que nous vous envoyons gratuitement

Nous sommes des syndicalistes révolutionnaires, et nous voulons la RENAISSANCE DU SYNDICALISME d'action et d'indépendance qui faisait, avant la guerre, la force de la C. G. T.

Nous voulons l'UNITE SYNDICALE, indispensable contre le fascisme menaçant.

NI PARLEMENTARISME, NI FASCISME
TOUT LE POUVOIR AUX TRAVAILLEURS !

Tout le Pouvoir au Syndicat !

Si notre mouvement ne vous intéresse pas, écrivez-nous d'arrêter nos envois.

S'IL VOUS INTERESSE
Abonnez-vous sans tarder !

(Conditions d'abonnement en 2me page de la couverture)